

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي



المديرية العامة للبحث العلمي
والتطوير التكنولوجي



الوكالة الموضوعاتية للبحث في العلوم
الاجتماعية والإنسانية

الورشة الوطنية
لترقية البحث في العلوم
الاجتماعية و الانسانية

20 و 22
21 فمبر 23
قسنطينة



العنوان: القطب الجامعي علي منجلي قسنطينة

<https://www.atrssh.dz>

هاتف/فاكس: +213 (0)31 78 60 23

contact@atrssh.dz



Table des matières

PARTIE I

1.	Introduction	5
2.	Etat des lieux des SHS selon les experts	7
2.1.	La recherche en SHS en Algérie : Quelques éléments à retenir	7
2.2.	Quel statut pour les SHS en Algérie ?	7
2.3.	De quoi les SHS sont-elles impactées ?.....	8
2.4.	Les infrastructures de la recherche	9
2.5.	Les revues SHS.....	9
2.6.	Le potentiel humain	10
2.7.	L'expérience de la recherche par projets	10
2.8.	La formation doctorale	10
3.	Quelques données et analyses des indicateurs du domaine SHS	11
3.1.	Répartition des chercheurs inscrits dans les laboratoires de recherche	11
3.2.	Répartition du potentiel scientifique par domaines	12
3.3.	Répartition des laboratoires de recherche SHS par domaine.....	13
3.4.	Évaluation des laboratoires de recherche de 2018.....	18
4.	Production scientifique en SHS	19
4.1.	Publications scientifiques en SHS	19
4.2.	Revue scientifique nationales	21
5.	Projets à Impact Socio-économique et PNR	24
5.1.	Projets à Impact Socio-économique des établissements universitaires	25
5.2.	Projets à Impact Socio-économique des EPST en SHS.....	25
5.3.	Programmes Nationaux de Recherche en SHS.....	26
6.	La formation doctorale	26
7.	Numérisation et introduction des TICs dans les SHS	29
7.1.	Contraintes.....	29
7.2.	Pistes de réflexion proposées.....	29
8.	Pluridisciplinarité dans les SHS	31
8.1.	Contraintes.....	31
8.2.	Pistes de réflexions proposées	31
9.	Rôle des langues étrangères dans la promotion des SHS	33
9.1.	Contraintes.....	33
9.2.	Pistes de réflexion proposées.....	33
	RAPPORTS DES ATELIERS.....	35
10.	Rapport de l'atelier n° 01 : L'état de la recherche en sciences sociales et humaines.....	36

10.1.	Analyse et diagnostique de la réalité des sciences sociales et humaines	37
10.2.	Obstacles à la formation d'une vision stratégique.....	38
10.3.	Propositions de mise à niveau des sciences humaines et sociales	40
10.4.	Tableau synthétique : Atelier N° 01.....	44
11.	RAPPORT DE L'ATELIER N° 02 : NUMÉRISATION ET INTRODUCTION DES TIC DANS LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	47
11.1.	Tableau synthétique de l'Atelier N° 02 :	54
12.	RAPPORT DE L'ATELIER N°03 : LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES.....	60
12.1.	Tableau synthétique de l'Atelier N° 03	67
13.	RAPPORT DE L'ATELIER N° 04 : LE RÔLE DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LA PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES (SSH)	70
13.1.	Tableau synthétique de l'Atelier N° 04	74
14.	FICHES TECHNIQUES DES PROJETS À CARACTÈRE EXPÉRIMENTAL.....	78
14.1.	OBSERVATOIRE DES SHS	79
14.2.	MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME	80
14.3.	INCUBATEUR D'INNOVATIONS TECHNO-PÉDAGOGIQUES (2iTP)	82
14.4.	POLE HUMANITÉ NUMÉRIQUE	84
14.5.	LE CENTRE D'ÉCRITURE « The writing center ».....	86
15.	LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX	88

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition globale du nombre de chercheurs intégrés dans les laboratoires de recherche par domaines	11
Tableau 2 : Répartition du potentiel scientifique par grade	12
Tableau 3 : Répartition des laboratoires SHS par domaine Scopus	14
Tableau 4 : Nombre de publications scientifiques du grand domaine des SHS 1966 - 2020 ..	19
Tableau 5 : Typologie de la production scientifique du grand domaine SHS.....	20
Tableau 6 : Répartition des revues scientifiques par domaine et par Ranking.....	22
Tableau 7 : Répartition du nombre de publication dans les revues scientifiques en SHS	24
Tableau 8 : Répartition des projets à Impact Socio-économique sur les établissements universitaires	25
Tableau 9 : Répartition des projets à Impact Socio-économique par Centre de recherche.....	26

Table des Figures

Figure 1 : Répartition du potentiel scientifique par grade (1)	12
Figure 2 : Répartition du potentiel scientifique par grade(2)	13
Figure 3 : Evolution du nombre de laboratoires sur la période 2018-2021	15
Figure 4 : Répartition des laboratoires par année de création	15
Figure 5 : Répartition des laboratoires par région	16
Figure 6 : Carte de la répartition des laboratoires par spécialité	17
Figure 7 : Évolution de la production scientifique du grand domaine SHS sur la période 1966-2020	19
Figure 8 : Répartition des co-publications scientifiques en SHS par pays.....	21
Figure 9 : Répartition des revues scientifiques en SHS par année de création	23
Figure 10 : Répartition du nombre de publication dans les revues scientifiques en SHS (exprimé en pourcentage).....	24
Figure 11 : Répartition des projets à Impact Socio-économique par région	25
Figure 12: Formations doctorales (Nombre de postes ouverts)	26
Figure 13: Effectifs Inscrits en doctorat en SHS (données PROGRES Octobre 2021)	26

1. Introduction

Le présent document décrit un état lieux de la recherche scientifique dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales en Algérie. Il a été élaboré dans le cadre de la tenue d'un atelier national sur la promotion de la recherche dans ces disciplines dans le contexte local. Cette rencontre importante a été initiée par le MESRS où la réflexion a été articulée autour des quatre axes suivants :

Axe 01 : État des lieux et évaluation des SHS en Algérie par domaine.

Axe 02 : Numérisation et introduction des TICs dans les SHS.

Axe 03 : Pluridisciplinarité dans les SHS.

Axe 04 : Rôle des langues étrangères dans la promotion des SHS.

Ce document de travail a été élaboré sur la base de plusieurs sources d'informations, à savoir :

- La contribution de certains experts de différentes disciplines suite à l'appel lancé par l'ATRSSH.
- Le nombre de structures de recherche dans le domaine SHS.
- Le nombre de chercheurs impliqués dans les laboratoires (effectifs par grade et par domaine).
- La collecte de données autour des activités de recherches des laboratoires en sciences humaines et sociales (projets, domaines...)
- Certains indicateurs tirés des plateformes Scopus et ASJP,
- La formation doctorale

AXE 01

État des lieux et évaluation en Sciences Humaines et Sociales en Algérie par discipline

2. Etat des lieux des SHS selon les experts

Ci-dessous une synthèse des questionnements et des constats effectués par les chercheurs suite à l'appel à propositions lancé par l'ATRSSH

2.1. La recherche en SHS en Algérie : Quelques éléments à retenir

Il est important de clarifier qu'une lecture fine de l'état des lieux exige un inventaire systématique de la production scientifique sous forme de :

- Thèses ;
- Ouvrages ;
- Articles ;
- Autres productions des savoirs.

Cet inventaire doit être accompagné d'une analyse approfondie de la qualité de cette production dans chaque spécialité selon :

- Les problématiques évoquées (nouvelles ou classiques)
- L'approche :
 - o Théorique.
 - o Pratique.
- L'ancrage des thématiques (adaptation aux soucis de l'environnement)
- Le rapport de ces problématiques avec le développement de l'état et la société

2.2. Quel statut pour les SHS en Algérie ?

- Un statut dévalorisé par rapport aux autres sciences ;
- Un déficit en matière de rigueur méthodologique et de pratiques de recherche ;
- Un déficit en matière de compétences : approches et outils de la recherche (une recherche stérile, théorique, coupée de la société) ;
- Un système de promotion « professionnelle » non incitatif à la production scientifique ;
- Exceptionnellement, l'usage des NTIC en SHS sollicite plusieurs interrogations ;
- Difficultés à établir une connexion de recherche avec l'entreprise (absence d'enquête) ;
- Absence d'approches institutionnelles collaboratives ;
- Absence de coopération et de collaboration entre les entités de recherche ou les chercheurs ;
- Lenteur d'adaptation au contexte socio-économique par rapport aux autres sciences ;
- Qualité inférieure par rapport aux normes internationales et redondance de thématiques de recherche ;
- Absence d'approches pluridisciplinaires (fragmentation) ;

- Application d'approches théoriques et classiques incapables de résoudre les problèmes socio-économiques actuels ;
- Faible collaboration avec le secteur socio-économique ;
- Inaccessibilité aux actualités scientifiques ;
- Manque de maîtrise des outils de communication scientifique internationale.

2.3. De quoi les SHS sont-elles impactées ?

- L'héritage colonial de l'orientation des SHS à justifier l'acte colonial (considérées comme une science française) surtout durant la période 1970-1980
- **Les choix politiques et idéologiques**
 - Mobilisation de ces Sciences à servir le développement du pays ;
 - Le Modèle économique socialiste (toujours dans les années 70) ;
 - Les mutations du discours politique ;
 - La gestion et l'application de la politique de l'arabisation et l'algérianisation de l'université (qui a diminué l'intérêt envers l'apprentissage des langues et l'ouverture vers les autres civilisations).
- **La marginalisation du rôle des SSH**
 - Perte des missions d'expertise et de consultation scientifique et technologique qui lui sont classiquement dévolues, en raison de sa visibilité insuffisante envers la société, envers l'environnement socio-économique, et la communauté scientifique internationale ;
 - Priorisation du rôle pédagogique de l'université, dans le domaine des SHS, dans le but d'absorber le nombre grandissant d'étudiants (littéraires surtout) et à moyennes faibles au baccalauréat.
- **Les choix du MESRS : Quel environnement de recherche ?**
 - Facilités accordées par le MESRS pour la multiplication des départements SHS face à une massification de l'enseignement des sciences sociales dans toutes les universités du pays ;
 - Facilités accordées par le MESRS pour le recrutement des MAB pour faire face aux nombres d'étudiants grandissant ;
 - Généralisation du système LMD et qualité discutable des offres de formation (limites de la généralisation des offres de formations) ;
 - Multiplication des formations Doctorales produisant des milliers de docteurs par an sans aucune assise ;
 - Absence de système d'évaluation interne pour la recherche et pour le suivi des mécanismes et des activités au sein des universités ;
 - Absence d'un système d'assurance qualité pour les formations (absence de référentiels de qualité) ;
 - Insuffisance de soutien technique et scientifique (dans le cadre des activités de la recherche) ;

Ainsi, l'Université n'arrive pas à se constituer en tant que phare de la recherche, parce qu'elle :

- ne maîtrise pas suffisamment ses mécanismes internes ;
- ne s'érige pas en instance de veille sur l'évolution technologique, scientifique et méthodologique ;
- ne développe pas une politique de recherche utile adaptée aux besoins de l'environnement ;
- n'arrive pas à exploiter les résultats de sa recherche.

2.4. Les infrastructures de la recherche

- Un nombre insuffisant de centres de recherche (seulement cinq à l'échelle nationale) ajouté à cela, ces derniers ne couvrent pas l'ensemble des domaines des SHS.
- Un dysfonctionnement au niveau des laboratoires de recherche :
 - La création d'un nombre trop élevé de laboratoires de recherche en SHS (682). Une création qui ne s'est pas traduite par une dynamique institutionnelle d'expertise ;
 - Les laboratoires existants se sont convertis en des entités administratives, hébergeant des équipes de recherche virtuelles (au vu des bilans), limités à la règle de 4 équipes/12 chercheurs et absorbés par les contraintes de leurs facultés ;
 - La production scientifique présentée lors des évaluations reflète beaucoup plus l'apport individuel (et non collaboratif) des membres que celle des problématiques inscrites dans les canevas de création du laboratoire et des équipes ;
 - Le financement doctoral révèle un taux très faible d'implication de ces laboratoires dans la formation. Les laboratoires servent seulement de justificatifs de candidatures à la formation doctorale.
 - La majorité des laboratoires sont quasiment fermés à longueur d'année et il est rare que les doctorants y viennent pour travailler.
 - Dysfonctionnement au niveau de la programmation des sujets de recherche de la formation doctorale.
 - Manque de compétence des encadreurs.

2.5. Les revues SHS

- **Les limites**
 - En matière de pratiques :
 - de standard de rédaction scientifique ;
 - de maîtrise de la méthodologie de recherche (l'usage d'un référentiel bibliographique limité) ;
 - d'évaluation.
 - En matière de discours, il y a un manque de maîtrise de l'outil linguistique (les langues de spécialité).
 - Les limites de la pluridisciplinarité illustrées par le fait qu'aucune revue n'est réellement pluridisciplinaire, la plupart des revues sont des

réservoirs hétérogènes de spécialités sans aucun fil conducteur.

○ **Contraintes**

- Professionnalisation de la gestion des revues souffre du manque de formation des éditeurs et des éditeurs associés.

2.6. Le potentiel humain

- Facilités de recrutements et de promotions sans prérequis;
- Facilités de redéploiement interne des enseignants en porteurs de projets et de départements- (Doctorats- Labos- Projets de recherche) ;
- Détournement du projet doctoral de son objectif et de sa vocation principale, qui est la formation par la recherche, vers un outil de promotion professionnelle du porteur de projet ;
- Enfermement disciplinaire à l'intérieur de chaque établissement et développement de promotions en interne ;
- Mauvaise exploitation de la mobilité nationale et internationale.

2.7. L'expérience de la recherche par projets

- Difficultés d'intégrer les démarches pluridisciplinaires ;
- Redondances dans les thématiques ;
- Absence de la culture du travail collaboratif et de la gestion des projets ;
- Absence d'une vision claire sur la programmation des activités de recherche au sein des institutions de recherche ;
- Difficultés d'intégration des réseaux thématiques internationaux ;

2.8. La formation doctorale

- Faible intégration des doctorants dans les laboratoires de recherche ;
- Projets non-inscrits dans la thématique de recherche du laboratoire ;
- Absence d'intégration des doctorants dans les projets de recherche ;
- Dysfonctionnement en matière d'incubation, de suivi et d'encadrement ;
- Carences en matière d'activités d'apprentissage à la réflexion et à la rédaction scientifiques.

3. Quelques données et analyses des indicateurs du domaine SHS

3.1. Répartition des chercheurs inscrits dans les laboratoires de recherche

La répartition globale des chercheurs inscrits dans les laboratoires de recherche sur les cinq domaines couverts par le domaine des Sciences Humaines et Sociales (selon SCOPUS) pour l'année 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Répartition globale du nombre de chercheurs intégrés dans les laboratoires de recherche par domaines

Domaines	Nombre de chercheurs sans doctorants	Nombre de chercheurs avec doctorants
Arts et Sciences Humaines	5 061	7 763
Commerce, Gestion et Comptabilité	1 590	2 417
Economie, Econométrie et Finances	2008	2 858
Psychologies	971	1 486
Sciences sociales	4 273	6 531
Total	13 903	21 055

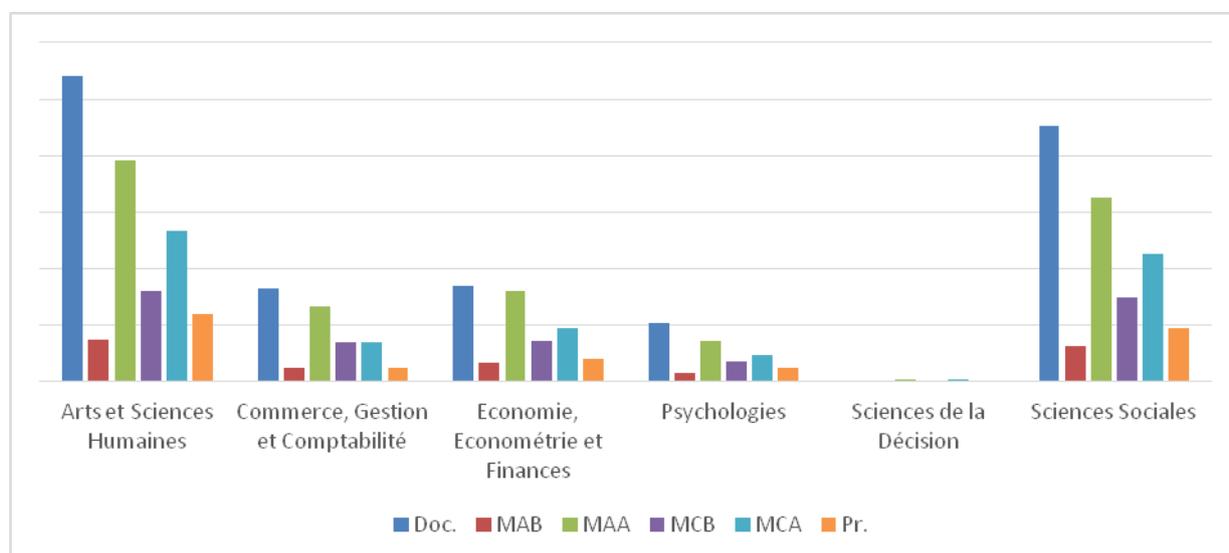
Le tableau montre que les domaines des Arts et Sciences Humaines, et Sciences Sociales détiennent les parts les plus importantes du potentiel scientifique (nombre de chercheurs inscrits dans les laboratoires) au niveau des établissements de l'enseignement supérieur algérien avec des taux respectifs de **36,87%** et **31,02%**. Le nombre total de doctorants inscrits dans les laboratoires de recherche du grand domaine des Sciences Humaines et Sociales est de 7 152 doctorants, soit un taux de **33,97%**.

3.2. Répartition du potentiel scientifique par domaines

Tableau 2 : Répartition du potentiel scientifique par grade

Domaine	Doctorants	MAB	MAA	MCB	MCA	Pr.
Arts et Sciences Humaines	2 702	372	1 961	805	1 327	596
Commerce, Gestion et Comptabilité	827	119	665	343	349	114
Economie, Econométrie et Finances	845	160	795	353	472	193
Psychologies	515	76	361	177	236	121
Sciences de la Décision	5	1	14	5	12	3
Sciences Sociales	2 258	311	1 623	738	1 130	471
Total	7 152	1039	5 419	2421	3 526	1498

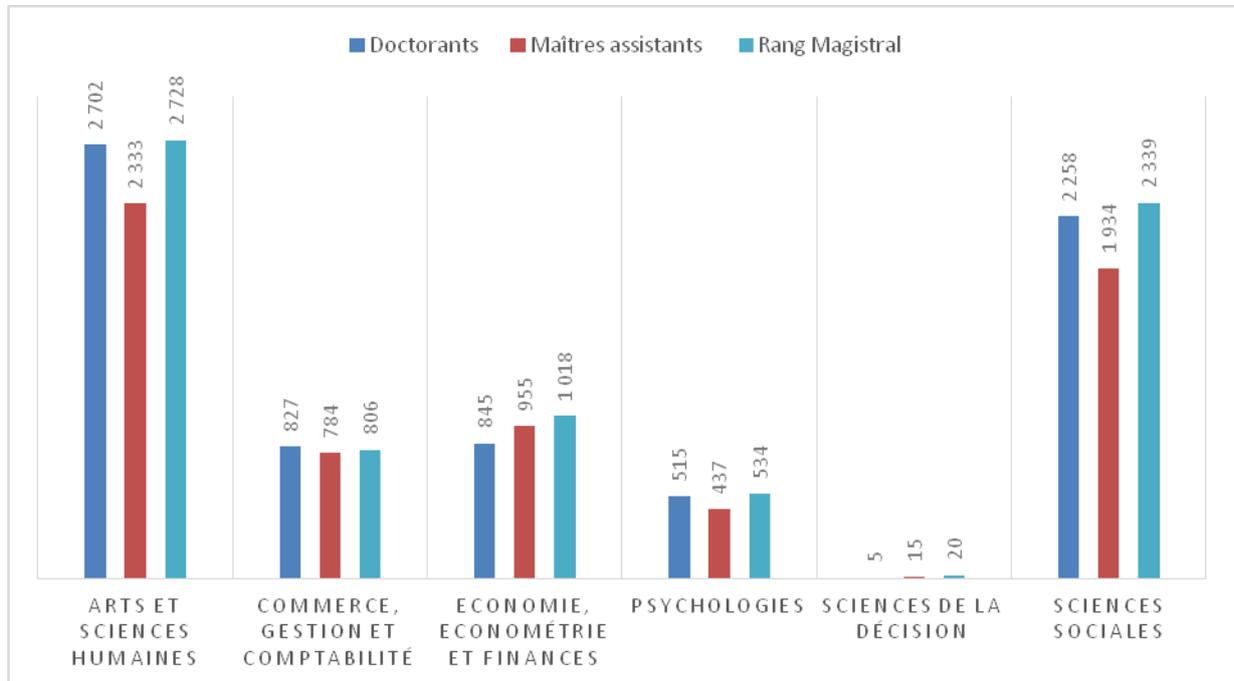
Figure 1 : Répartition du potentiel scientifique par grade (1)



Nous pouvons également constater à travers le graphique ci-dessous, que dans la majorité des domaines, il existe une répartition plus ou moins équitable entre la part des maîtres assistants et celle des enseignants de rang Magistral.

Le taux des doctorants inscrits annoncé par les laboratoires est très faible comparativement en doctorants inscrits en thèse, car 43% du total des doctorants sont du domaine des sciences humaines et sociales.

Figure 2 : Répartition du potentiel scientifique par grade(2)



3.3. Répartition des laboratoires de recherche SHS par domaine

Le tableau ci-dessous indique la répartition pour l'année 2021 du nombre de laboratoires du grand domaine des Sciences Humaines et Sociales, selon cinq domaines Scopus : Arts et Sciences Humaines, Commerce Gestion et Comptabilité, Economie Econométrie et Finances, Sciences Sociales, Psychologies. Il apparaît que deux domaines représentent plus de 72% du total des laboratoires du grand domaine des Sciences Humaines et Sociales. Trois domaines restent sous représentés, à savoir le domaine du Commerce, Gestion et Comptabilité (30 laboratoires) et Psychologies (47 laboratoires).

Tableau 3 : Répartition des laboratoires SHS par domaine Scopus

Domaine	2021
Arts et Sciences Humaines	253
Commerce, Gestion et Comptabilité	30
Economie, Econométrie et Finances	110
Psychologies	47
Sciences Sociales	243
Total Labos	683

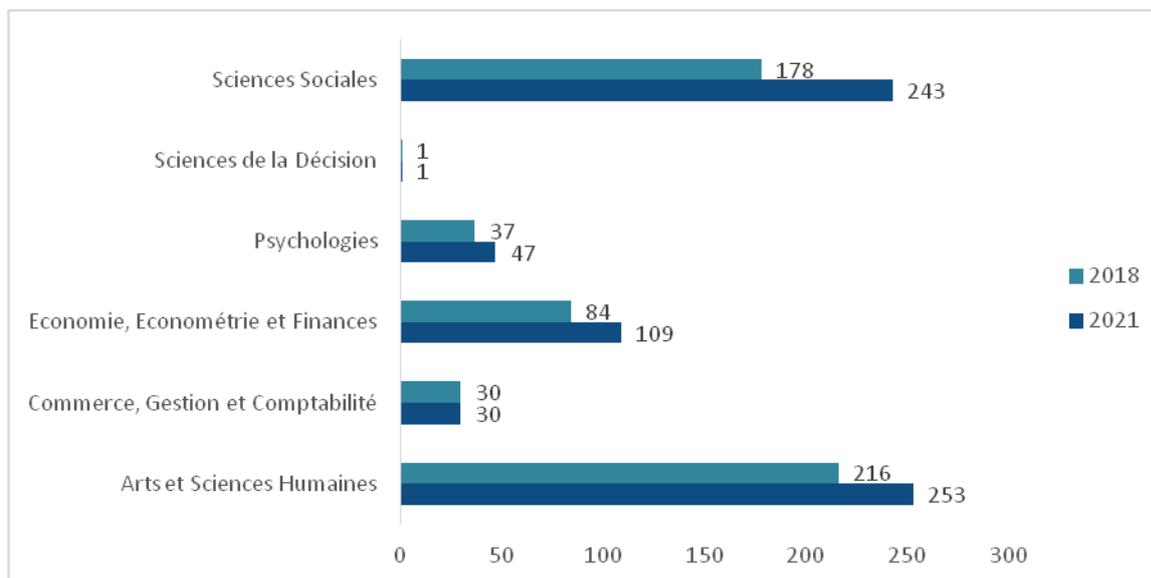
De 2000 à 2021, 1674 laboratoires de recherches (toutes disciplines confondues) ont été créés, dont 683 en Sciences Humaines et Sociales. Sur la période 2018-2021, le grand domaine des Sciences Humaines et Sociales s'est vu renforcé par la création de **137** nouveaux laboratoires (évolution de +25,09%). Cette augmentation est notamment perceptible dans les domaines des sciences sociales (évolution de +36,52%, soit 65 nouvelles créations), le domaine des Arts et Sciences Humaines (37 nouveaux laboratoires), Economie, Econométrie et Finances (25 nouveaux laboratoires, soit une évolution de +29,76%). Le domaine Commerce, Gestion et Comptabilité n'a pas enregistré de nouvelles créations de laboratoires sur la période 2018-2021. Durant l'année 2021, 77 laboratoires de recherche ont été créés et sont répartis géographiquement :

- 32 au Centre
- 32 à l'Est
- 13 à l'Ouest

Remarque : Bien que le nombre de laboratoires de recherche ait considérablement augmenté au cours des trois dernières années (+25.9%), le nombre de chercheur n'a augmenté que de 5%, cela s'explique notamment par les démissions des laboratoires pour en créer de nouveaux.

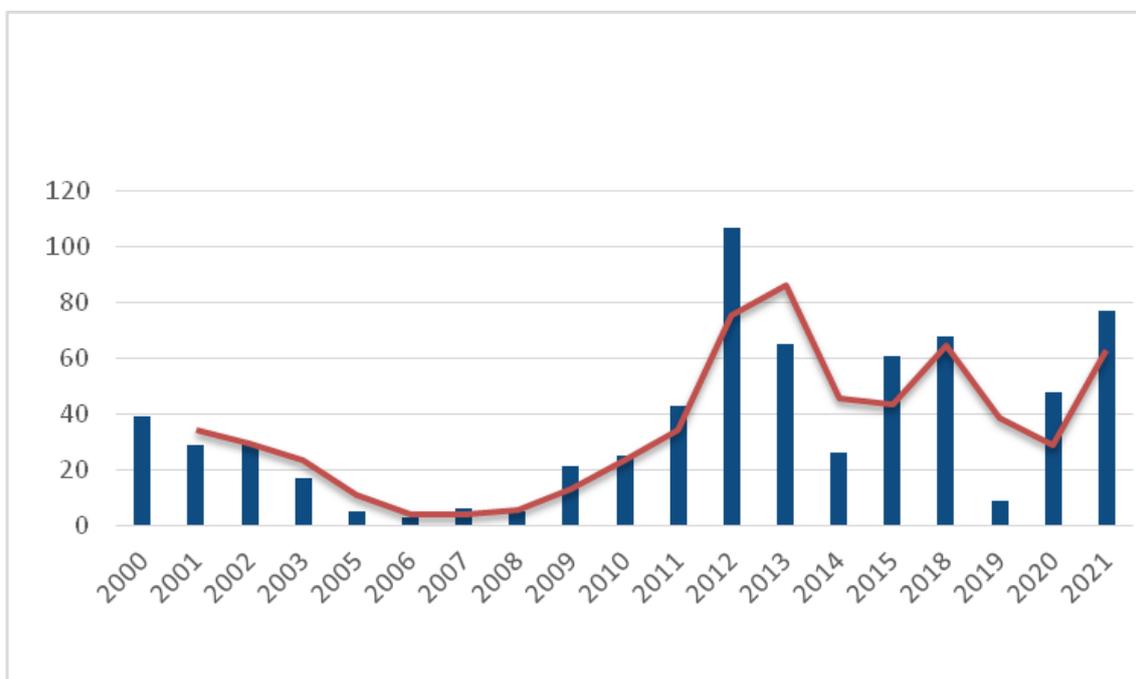
Chaque enseignant-chercheur qui atteint de grade de MCA cherche à créer son propre laboratoire de recherche !

Figure 3 : Evolution du nombre de laboratoires sur la période 2018-2021



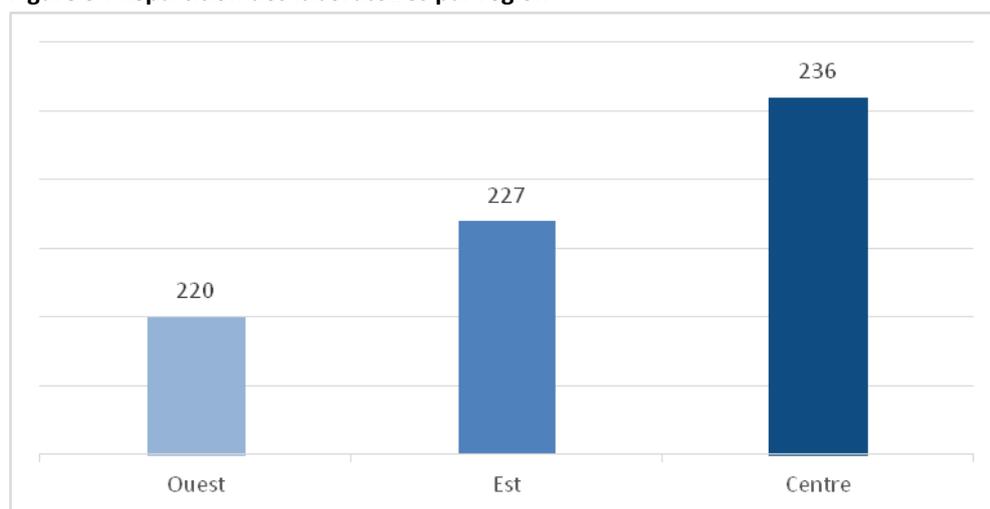
Sur la période 2003-2008, le nombre de création de laboratoires a connu un fort ralentissement, où l'on note un rythme annuel de nouvelles créations de moins de 05 laboratoires. Sur la période 2012-2021, on observe une tendance plus importante de création, avec 461 nouvelles créations soit plus de 82% du nombre total de laboratoires.

Figure 4 : Répartition des laboratoires par année de création

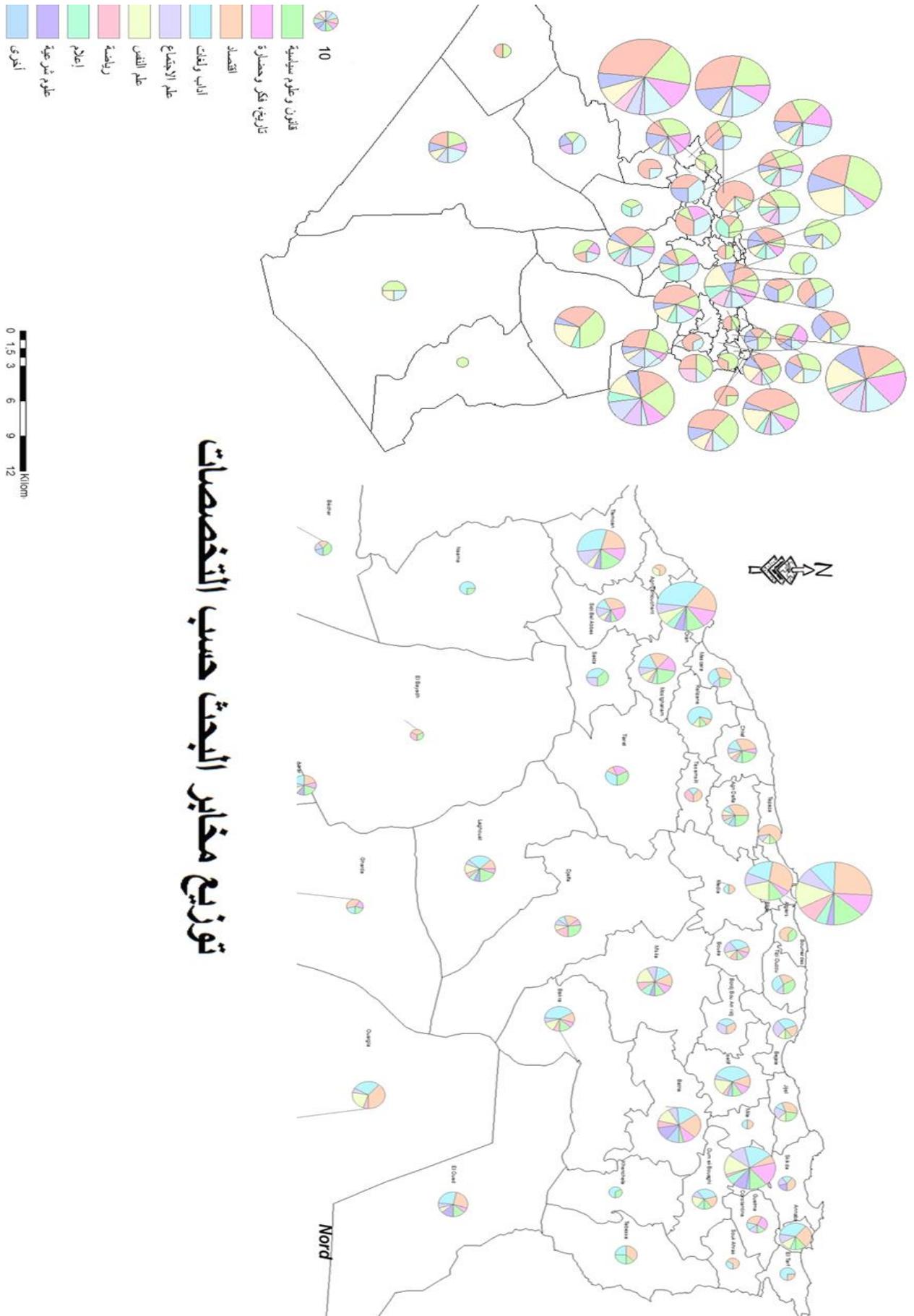


La ventilation des laboratoires par région (selon la répartition adoptée par les conférences régionales universitaires), ne montre pas une forte disparité entre les trois régions comme le montre la figure suivante. Ainsi, la région centre regroupe 236 laboratoires domiciliés au niveau de 29 établissements universitaires (16 universités, 2 centres universitaires et 11 écoles supérieures).

Figure 5 : Répartition des laboratoires par région



On peut noter de fortes disparités en matière de domiciliation de laboratoires au niveau des établissements universitaires. En effet, en moyenne, une université domicilie 12 laboratoires (avec un écart type de près de 9 laboratoires). Au niveau de la région de l'Ouest, les universités d'Oran 2, Tlemcen et de Mostaganem enregistrent les scores les plus élevés avec respectivement 38, 37 et 23 laboratoires. L'université d'Alger 2 arrive en première position, quant au nombre de laboratoires domiciliés pour la région du centre, avec 35 laboratoires. Pour la région de l'Est l'université de Batna 1 (28 laboratoires), l'université de Constantine 2 (21 laboratoires) et l'université de M'sila (19 laboratoires) se classent aux trois premières positions. Quant aux centres universitaires et les écoles supérieures, le nombre moyen de laboratoires domiciliés est respectivement de 2,77 (le centre universitaire de Tipaza, représente une exception avec 9 laboratoires) et 2 laboratoires.



توزيع مخابر البحث حسب التخصصات

Figure 6 : Carte de la répartition des laboratoires par spécialité

3.4. Évaluation des laboratoires de recherche de 2018

En 2018 sur les 481 laboratoires de recherche existants à l'époque :

- 303 ont été concernés par l'évaluation, parmi ces laboratoires :
 - 25 n'ont pas transmis le bilan (dissous)
 - 179 ont été jugés insuffisants
 - 99 jugés suffisants
- Les 178 insuffisants ont été proposés à l'accompagnement par la DGRSDT, parmi eux :
 - 119 ont été jugés favorables après accompagnement (évaluation plus souple)
 - 59 ont été jugés défavorables,
 - 38 accompagnements non transmis (proposés à la dissolution)
 - 15 défavorables par manque de justificatifs
 - 6 défavorables à l'audition

Remarques sur l'évaluation des laboratoires en SHS

- **Le taux de laboratoires jugés suffisants avant recours n'est que de 9.63% ce qui exprime la faiblesse des activités de recherche et surtout pour le volet publications internationales et ouverture vers le monde socioéconomique.**
- **Le reste des laboratoires qui ont été jugés suffisants l'ont été soit après recours soit après l'opération d'accompagnement et selon des conditions d'évaluation plus souples.**
- **Il y a des laboratoires qui ont toujours été insuffisants depuis leur création (certains ont été créés en 2000), ils ont tout de même été reconduits après une commission d'audit qui leur a donné une nouvelle chance et de nouvelles conditions, mais malgré cela, ces laboratoires n'ont jamais pu remplir ces conditions.**
- **Ceci dit, si l'on appliquait les normes moyennes d'évaluation, 70% des laboratoires en SHS seraient fermés**
- **Mais la réalité est encore plus difficile car il y a un fort pourcentage de chercheurs qui publient mais qui ne sont pas inscrits dans les laboratoires.**

4. Production scientifique en SHS

4.1. Publications scientifiques en SHS

Le tableau ci-dessous indique la répartition du nombre de publications par les 6 domaines des Sciences Humaines et Sociales. Il apparaît que le domaine des sciences sociales enregistre le nombre le plus élevé de publications, soit un taux de 49,79 % du total du grand domaine.

Tableau 4 : Nombre de publications scientifiques du grand domaine des SHS 1966 - 2020

Domaine	Nombre de publications
Sciences Sociales	1797
Arts et Sciences Humaines	645
Commerce, Gestion et Comptabilité	585
Economie, Econométrie et Finances	326
Profession de la santé	139
Psychologies	117

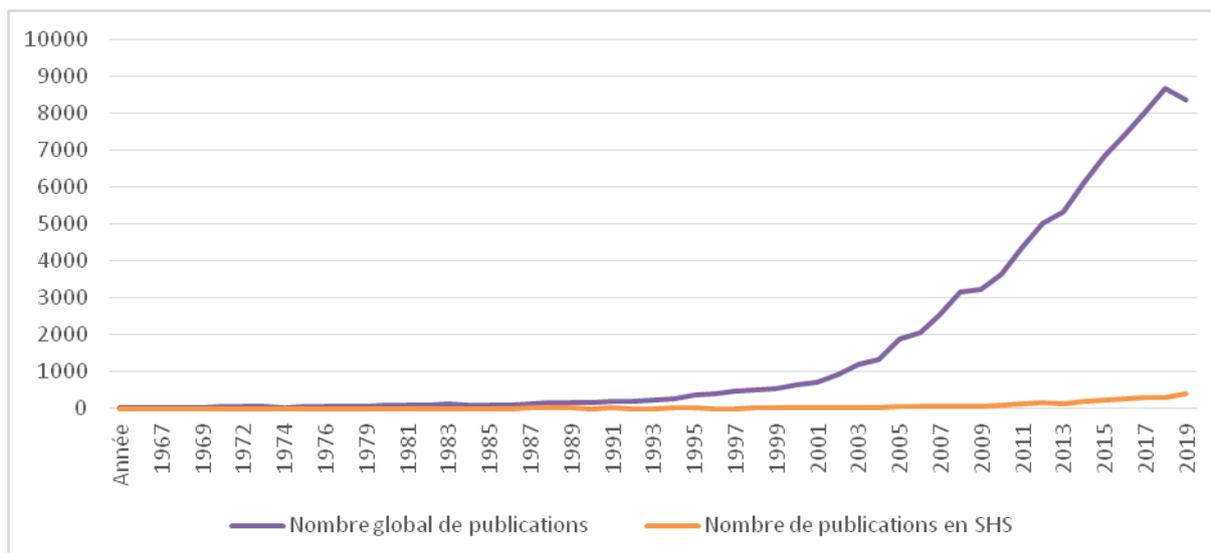
En 2020, la part de la production scientifique du domaine des SHS ne représentait que 4,71% de l'ensemble de la production scientifique nationale.

Sur la période 1966-2020, la production scientifique dans le domaine des SHS a connu trois phases distinctes. Une première période s'étalant entre 1966 et 2001 caractérisée par un niveau de production très faible. Ainsi, le nombre annuel de publications scientifiques oscillait entre 1 publication et 13 publications. La moyenne annuelle observée sur cette période est de 4,09 publications et une valeur médiane de 3 publications par an.

Entre 2002 et 2010, le nombre de publications a connu une évolution constante. Elle est passée de 35 publications en 2002 à 51 en 2010, avec une moyenne de 44,67 publications annuelles enregistrées sur cette période.

La troisième étape s'étale entre 2011 et 2020. Pendant cette décennie la production scientifique annuelle a été multipliée par 4,98 comparativement à la période 2002-2010 (passant d'une moyenne annuelle de 44,67 à 222,40 publications). Pendant cette période, le nombre annuel de publications scientifiques est passé de 100 publications en 2011 à 394 publications en 2020.

Figure 7 : Évolution de la production scientifique du grand domaine SHS sur la période 1966-2020



Les articles scientifiques se taillent la grande part en matière de publications scientifiques du domaine des SHS avec un taux de plus de 69,47%, comme le montre le tableau ci-dessous.

Remarque : ce nombre de publications n'est pas réparti équitablement entre les chercheurs

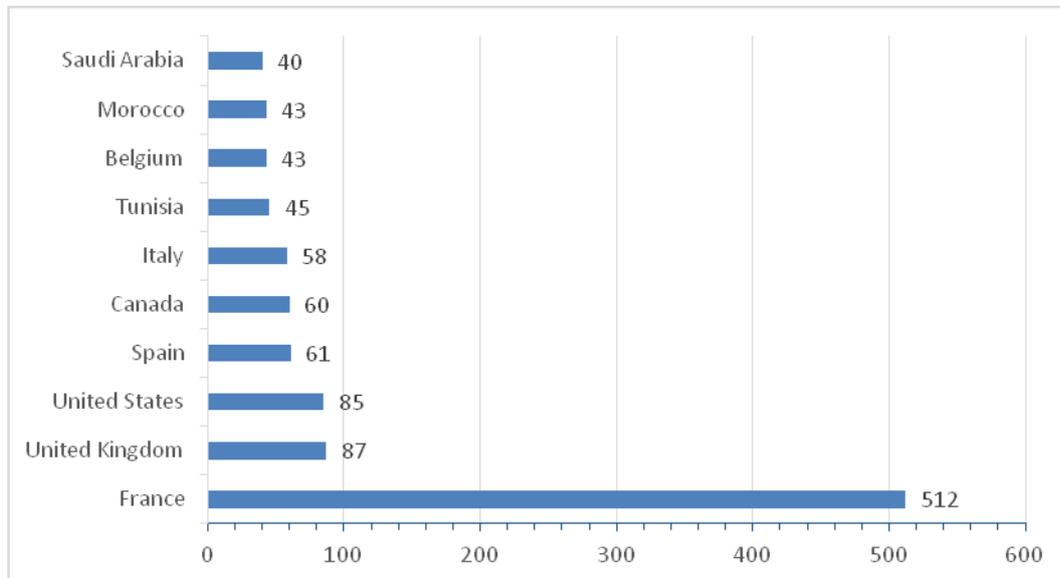
Tableau 5 : Typologie de la production scientifique du grand domaine SHS

Typologie des documents	Nombre de publications
Article	1 921
Conference Paper	475
Book chapter	171
Review	150
Note	20
Editorial	13
Letter	7
Book	4
Short Survey	3
Erratum	1

La contribution avec des chercheurs de nationalité française reste la principale source de la co-publication internationale dans le domaine des SHS, où l'on enregistre 512 publications réalisées dans ce cadre, soit près de 27,05% de l'ensemble des co-publications internationales. Dans l'ensemble, ces dernières, pour un total de 1 893 publications, ont été réalisées avec des

chercheurs affiliés à des institutions issues de 142 pays. La figure ci-dessous présente les 10 principaux pays avec lesquels les chercheurs algériens ont contribué dans le cadre de leur production scientifique.

Figure 8 : Répartition des co-publications scientifiques en SHS par pays



Remarques : le nombre réel des publications (tout domaine SHS) dans les revues inscrites dans le WOS entre 1970-2016 était de 516 publications et en 1970-2020 – 600. Il y a à peine une centaine de chercheurs en SHS qui publient dans le WOS.

Dans le domaine des SHS les doctorants se contentent de publiés au mieux dans les revue catégorie C. il en est de même concernant l’habilitation universitaire.

Le plus dramatique, c’est que pour le grade de professeur, la majorité des enseignants-chercheurs ont été promus grâce à des publications non classées. Moins de 1% publient dans des revues A et B contrairement au domaine des sciences et technologique où le taux est de 100%.

4.2. Revues scientifiques nationales

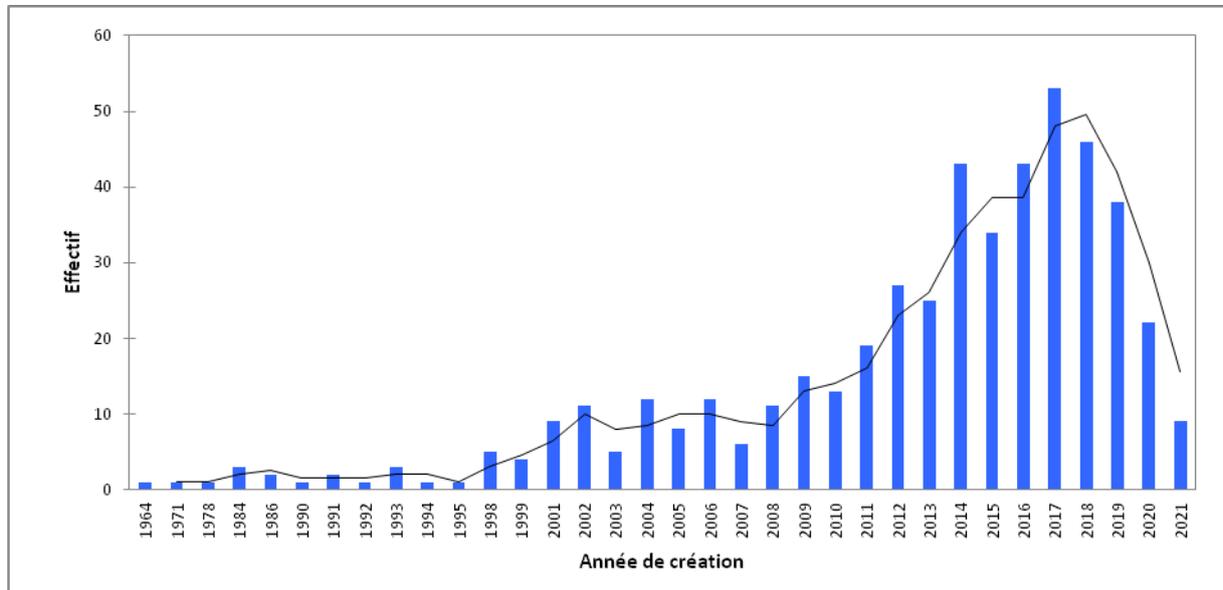
Tableau 6 : Répartition des revues scientifiques par domaine et par Ranking

Domaine	B	C	NC	Total
Médical	0	0	1	1
Archéologie	0	1	2	3
Arts	0	5	0	5
Bibliothéconomie	0	1	7	8
Droit et sciences politiques	0	48	57	105
Histoire	0	10	17	27
Littératures et langues	2	36	88	126
SHS	2	83	113	198
SNV	4	0	28	32
ST	3	0	53	56
STAPS	0	7	22	29
Sciences Islamiques	0	8	13	21
Sciences de la Communication et du Journalisme	0	4	9	13
Économie et commerce et finance	4	84	61	149
Total	15	287	471	773

Sur un total de 773 revues scientifiques, seul un faible pourcentage sont spécialisées dans les grands domaines des ST et SNV avec respectivement 56 et 32 revues. Le nombre total de revues issues du grand domaine des SHS reste le plus important notamment dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales (198 revues), Economie, Commerce et Finances (149 revues), Littérature et langues (126 revues) et Droit et Sciences Politiques (105 revues). Cette situation peut s'expliquer par le fait des conditions plus strictes pour la valorisation de la recherche dans le domaine des ST et de SNV (obligation de publication dans des revues de rang A ou B pour les doctorants, pour l'habilitation et pour le professorat) que dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales où les conditions de valorisation sont moins contraignantes ce qui a eu pour effet de pousser les chercheurs à publier et à développer des revues nationales.

La classification des revues issues du grand domaine des SHS, fait apparaître un faible niveau de « Ranking » des revues : seules 1,17% des revues sont classées B (8 revues) et 41,96 % sont des revues classées C.

Figure 9 : Répartition des revues scientifiques en SHS par année de création



La répartition des revues scientifiques du grand domaine des SHS selon l'année de création de la revue fait apparaître une augmentation significative du nombre de création de nouvelles revues à partir de l'année 2011. Ainsi, entre la période 2011-2020, 350 nouvelles revues scientifiques du grand domaine des SHS ont été créées, ce qui représente plus de 51 % du total des revues du grand domaine.

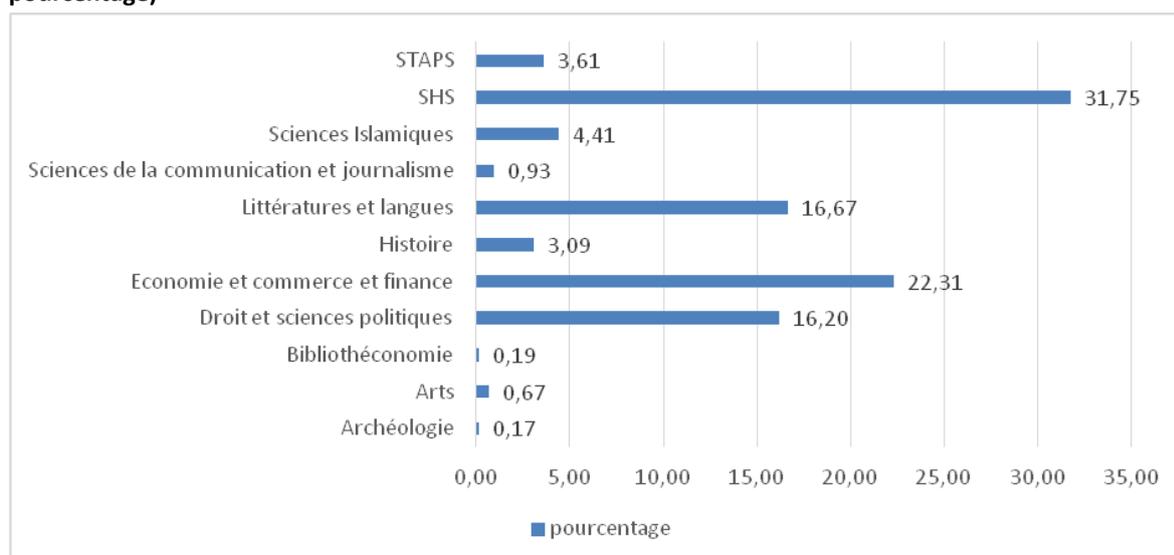
Nombre de publications

Le nombre de publications dans les revues scientifiques dans le grand domaine des SHS a atteint un total global de 57 744 publications scientifiques réparties sur 11 domaines. Sur ces derniers, quatre domaines émergent avec un total cumulé de plus de 86,93% du total de la production scientifique du grand domaine des SHS : il s'agit du domaine des SHS (31,75%), du domaine de l'économie et commerce et finance (22,31%), du domaine de littératures et langues (16,67%) et du domaine de Droit et sciences politiques (16,20%).

Tableau 7 : Répartition du nombre de publication dans les revues scientifiques en SHS

Domaine	Nombre de soumissions	Nombre de publications
Archéologie	442	100
Arts	1 871	385
Bibliothéconomie	284	107
Droit et sciences politiques	37 978	9 356
Economie et commerce et finance	56 389	12 885
Histoire	9 830	1 782
Littératures et langues	45 332	9 626
Sciences de la communication et journalisme	2 342	539
Sciences Islamiques	9 702	2 549
SHS	112 452	18 332
STAPS	7 162	2 083

Figure 10 : Répartition du nombre de publication dans les revues scientifiques en SHS (exprimé en pourcentage)



5. Projets à Impact Socio-économique et PNR

5.1. Projets à Impact Socio-économique des établissements universitaires

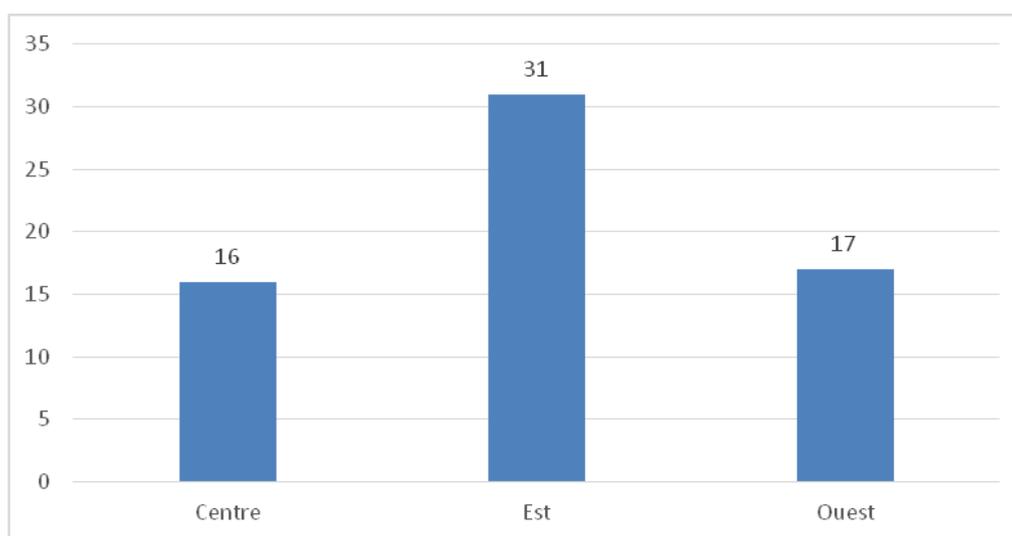
Sur un total global de 472 projets soumis à évaluation, 295 projets ont reçu un avis favorable de la part du CSP. Sur cet ensemble, 64 projets concernent le grand domaine des SHS, soit 21,69% de l'ensemble des projets. La majorité des projets sont domiciliés au niveau des universités. Pour les centres universitaires, tous les projets pour ce type d'établissements sont domiciliés au niveau du CU de Naama. L'ENSHS de Bouzaréah, quant à elle, domicilie 4 projets à impact socio-économique.

Tableau 8 : Répartition des projets à Impact Socio-économique sur les établissements universitaires

Type d'établissement	Nombre de projets
Universités	56
Centres universitaires	3
Écoles supérieures	5

La répartition par région, fait apparaître une différence significative entre la région de l'Est et les deux autres régions (Centre et Ouest). Ainsi, près de 50% des projets à impact socio-économique sont domiciliés dans les établissements de l'Est, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 11 : Répartition des projets à Impact Socio-économique par région



5.2. Projets à Impact Socio-économique des EPST en SHS

31 projets à impact socio-économiques ont reçu un avis favorable de la part du CSP et sont répartis sur trois (03) centres de recherches comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Répartition des projets à Impact Socio-économique par Centre de recherche

Centre de recherche	Nombre de projets
CRASC	24
CREAD	4
CERIST	3

5.3. Programmes Nationaux de Recherche en SHS

Les projets du grand domaine des SHS soumissionnés dans le cadre du PNR ont atteint un nombre global de 743 projets.

6. La formation doctorale

La formation doctorale reste timide par rapport aux sciences technologiques, en dépit du nombre important d'étudiants inscrits aux premiers cycles.

Figure 12: Formations doctorales (Nombre de postes ouverts)

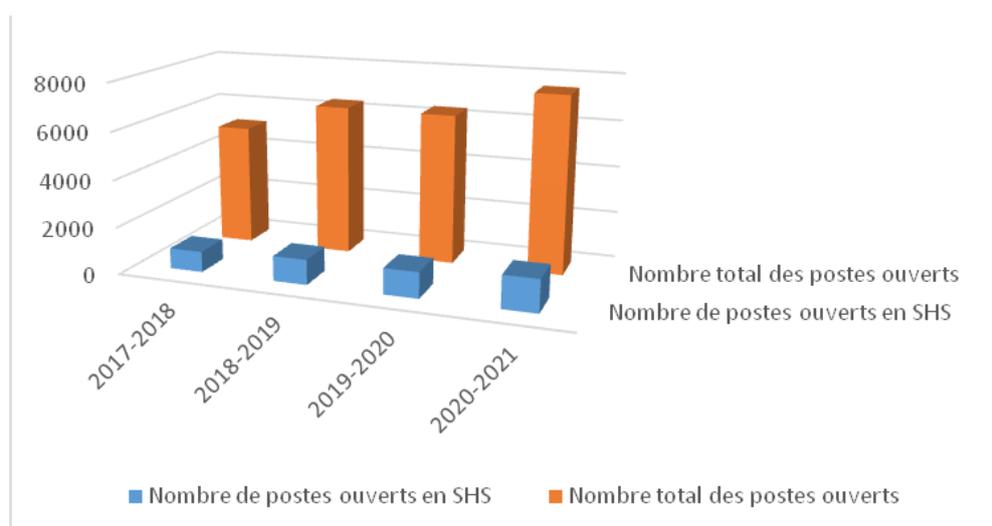
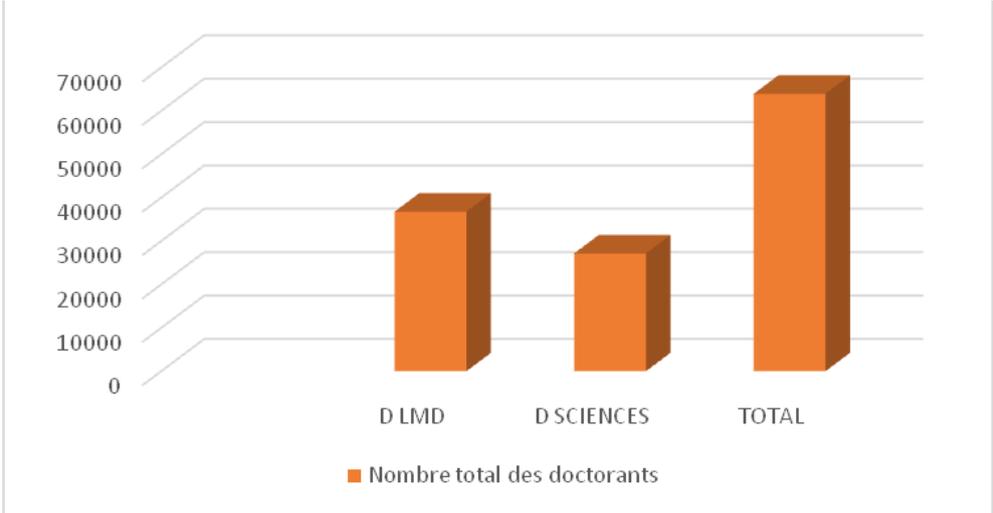


Figure 13: Effectifs Inscrits en doctorat en SHS (données PROGRES Octobre 2021)



AXE 02

Numérisation et introduction des TICs dans les Sciences Humaines et Sociales

7. Numérisation et introduction des TICs dans les SHS

7.1. Contraintes

- Absence des diagnostics annuels, concernant l'équipement, outils et supports des Technologies de l'Information de la Communication dans les différentes structures de recherches ;
- Absence d'Identité Numérique aussi bien pour les chercheurs que pour les doctorants ;
- Manque de personnel compétent au sein des laboratoires des SHS pour la gestion du matériel informatique et des supports TIC ;
- Manque de la culture de sauvegarde et numérisation des documents de recherche (absence d'archivage numérique des données) ;
- Impact modeste de la transformation vers le digital pour le travail en réseaux (manque des réseaux inter laboratoires).

7.2. Pistes de réflexion proposées

- Mettre en place un système de communication et de vulgarisation scientifique des laboratoires de recherche (Cellules de Communication) ;
- Mutualiser les outils informatiques au niveau de chaque établissement, ou la tutelle ;
- Faire appel aux spécialistes et aux experts dans le domaine des TIC pour la réalisation des diagnostics ;
- Encourager la productivité de la recherche liée à la numérisation dans les Sciences Sociales et Humaines ;
- Encourager la visibilité numérique à travers des outils institutionnels mis à la disposition des laboratoires de recherche, enseignants- chercheurs et doctorants ;
- Encourager la diffusion numérique de la production scientifique par l'institution ;
- Créer des plateformes d'archivage de la production scientifique et académique au sein des laboratoires en SHS ;
- TIC et éthiques, mettre en place une charte d'éthique pour les chercheurs ;
- Création de pôles des Humanités Digitales au niveau des cellules de suivi des laboratoires de chaque établissement universitaire.

AXE 03

Pluridisciplinarité dans les Sciences Humaines et Sociales

8. Pluridisciplinarité dans les SHS

8.1. Contraintes

- Absence d'une culture de recherches interdisciplinaires

8.2. Pistes de réflexions proposées

- L'importance de la mise en réseau des chercheurs des différentes spécialités de la SHS à travers des réseaux structurés ayant une mission scientifique ou d'appui à la recherche bien définie sur le plan national ;
- La création de « *La Maison de l'Homme* » dont la mission est de piloter des projets et formations pluridisciplinaires, elle doit s'appuyer sur des compétences ;
- La création d'un nombre suffisant de Centres de Recherche ;
- Mettre en place « *Un observatoire des SHS* » ;
- Encourager les réseaux inter-établissements à travers la signature de conventions nationales ou même internationales ;
- Organiser des rencontres scientifiques interdisciplinaires afin de limiter l'effet de spécialisation pouvant freiner l'élan de la recherche dans le domaine SHS ainsi que la carrière des chercheurs ;
- Utiliser les instruments de la contractualisation et encourager les dispositifs d'échange scientifique interne aux SHS avec les autres sciences ;
- Encourager la création des laboratoires de recherche mixtes et associés ou les réseaux de recherche ;
- Encourager les Masters Professionnels ;
- Dynamiser les conventions intersectorielles à travers la mise en place d'instances communes entre les universités et le secteur socioéconomique ;
- Appui à l'internationalisation des Sciences Humaines et Sociales et la mobilité internationale.

AXE 04

Rôle des langues étrangères dans la promotion des Sciences Humaines et Sociales

9. Rôle des langues étrangères dans la promotion des SHS

9.1. Contraintes

- Le rôle des langues étrangères dans le développement de la recherche en Sciences Humaines et Sociales est incontournable et la visibilité de la production scientifique, le transfert des résultats de recherche et leur valorisation sur le plan international en dépend.
- La maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais, afin de s'approprier et d'accéder aux différents savoirs.
- Dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, la publication se fait malheureusement dans la langue dans laquelle elle est enseignée (généralement la langue Arabe) ; ce qui diminue les opportunités de visibilité de ses résultats.
- L'état des lieux des langues étrangères en général, révèle un sérieux handicap linguistique chez les enseignants chercheurs, mais aussi chez les étudiants dans les différents cycles de formation universitaire.
- L'enseignement des langues étrangères dans les différentes filières en SHS est secondaire et les contenus ne sont pas adaptés aux différentes spécialités. Le module de langue étrangère est généralement attribué à des vacataires et le contenu transmis est laissé à l'appréciation des enseignants, qui par manque d'expertise, se concentrent sur une approche traditionnelle, non spécialisée et sans objectifs précis.
- Il y a consensus que la langue de promotion de la recherche scientifique est la langue Anglaise. En effet, la majorité des universités mondiales se sont orientées à enseigner les disciplines scientifiques, technologiques et sociales en cette langue. Ainsi, et en plus de l'usage des nouvelles technologies, la maîtrise de l'anglais est devenue un indicateur d'alphabetisation. L'état des lieux de la place de la langue Anglaise (et des langues étrangères en général, révèle un sérieux handicap linguistique chez les enseignants chercheurs, mais aussi chez les étudiants dans les différents cycles de formation universitaire en particulier en termes de compréhension et de production (écrites et orales).
- En plus de l'anglais, la nature de la recherche en SHS exprime un besoin légitime en termes de langues anciennes telles que le Latin, le Persan, le Turque.
- Les CEILs ne jouent pas le rôle aspiré et ne contribuent pas à la promotion de la recherche par l'apprentissage des langues étrangères.

9.2. Pistes de réflexion proposées

- Améliorer le statut de l'anglais dans les programmes de formation en graduation et post graduation, et augmenter sa valeur dans l'échelle d'évaluation. La langue anglaise est la seule langue qui pourrait aujourd'hui aider les étudiants et les chercheurs à assurer l'échange international et la visibilité de leurs publications ;

- Encourager et sensibiliser les enseignants chercheurs à publier en langue Anglaise et en langues étrangères dans des revues classées et indexées ;
- Organiser des sessions de formation en langues étrangères, notamment de l'anglais au profit des enseignants ;
- Revoir le statut et le rôle des CEILs dans les universités en les intégrant dans la dynamique de la recherche ;
- Mise en place de comités et de cellules de traduction au niveau des facultés, des instituts et des départements. L'objectif est d'entreprendre la traduction des travaux scientifiques, en vue de les valoriser et d'accroître leur visibilité ; en vue de les valoriser et d'accroître leur visibilité à l'échelle internationale.
- Création d'un service de dépôt légal au niveau de chaque université pour éditer et traduire les travaux de recherche ;
- Normalisation des revues aux standards internationaux ;
- Création d'un centre national de traduction des recherches en SHS et récompenser les meilleurs travaux ;
- Ouverture sur les langues étrangères en matière de recherche et de publication sans a priori idéologique ;
- Faire de sorte à ce que la traduction des meilleurs travaux de recherche réalisés devienne un critère majeur dans le classement annuel des universités ;
- Création de revues spécialisées en langue Anglaise dans le domaine des SHS ;
- Formation des enseignants chercheurs et des doctorants en langue Anglaise sous forme de sessions hybrides (présentielles et en ligne) afin de les accompagner à rédiger leurs recherches dans cette langue ;
- Exiger l'introduction de la langue Anglaise dans les concours de doctorat.
- Mettre en place un dispositif de validation des acquis linguistiques (certification internationale) ;
- Création des Centres d'Écriture (rédaction professionnelles, scientifiques, littéraires, journalistiques, ...).
- Encourager les enseignants chercheurs à orientation anglophone (notamment ceux ayant soutenu des thèses dans les pays anglo-saxons) à encadrer les thèses en langues anglaise
- Assurer la visibilité de la production scientifique en SHS au niveau des bases de données nationales

PARIE II

RAPPORTS DES ATELIERS

**10. Rapport de l'atelier n° 01 :
L'état de la recherche en sciences sociales et humaines**

Président : Pr. Habib TILLIOUINE

Rapporteur 1 : Pr. A Kader BOUARFA

Rapporteur 2 : Dr. Souheila HADID

Les travaux du premier atelier ont commencé à onze heures le lundi vingt-deux novembre 2021 et se sont poursuivis le lendemain au niveau du siège de l'Agence Thématique de la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à Constantine.

Après que les participants se soient successivement présentés, le responsable de l'atelier a fait une lecture attentive et détaillée de la problématique de l'atelier et de la méthodologie de travail de l'atelier. En conséquence, il a été convenu de couvrir six (6) axes qui se présentent comme suit :

Axe 1 - Vision stratégique des sciences sociales et humaines

Axe 2- Production de connaissances

Axe 3- Pratique de la recherche

Axe 4- L'environnement de la recherche

Axe 5- la recherche par projets orientée

Axe 6- Production outputs scientifique des sciences sociales et humaines.

Les éléments suivants résument les points traités :

1. Analyser et diagnostiquer la réalité des humanités sociales
2. Identifier les obstacles qui paralysent la conception d'une vision stratégique.
3. Présenter une stratégie concrète pour la promotion des sciences humaines et sociales

10.1. Analyse et diagnostic de la réalité des sciences sociales et humaines

Les experts étaient d'accord pour affirmer que les sciences sociales et humaines en Algérie ont fait des progrès significatifs pour répondre aux besoins des individus, de la société et des institutions sous leurs diverses formes et modèles ; et ce malgré leurs difficultés à suivre le développement scientifique et technique, et leur incapacité, parfois, à influencer efficacement leur environnement social et économique. S'ajoute à cela leur mauvaise classification globale, basée sur des indicateurs bien connus.

Cette réalité inquiétante n'est pas due à un manque de production scientifique, car en réalité les productions sont abondantes dans tous les domaines des sciences sociales et humaines.

L'obstacle réside, tout d'abord, dans le fait que les partenaires socioéconomiques et les usagers de ces travaux ne montrent pas un grand intérêt quant à l'exploitation des données récoltées par ces recherches. L'incapacité des chercheurs à commercialiser et à mettre en valeur leur production, que ce soit dans les académies scientifiques, ou sur le marché ouvert de la connaissance dans ses dimensions nationales et mondiales.

Les experts ont confirmé que la production scientifique est très importante en SSH tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Cependant, cette production ne bénéficie pas d'une visibilité suffisante ni d'un rayonnement important. Ce fait a rendu sa lisibilité très difficile à considérer selon le nombre de citations ou selon la publication des travaux dans les revues classées A ou B.

De manière générale, la réalité des sciences sociales et humaines peut être définie de la manière suivante :

- Le caractère traditionnel des programmes et des thèmes de recherche.
- L'hétérogénéité entre les différents domaines de recherche, et le manque de passerelles qui permettraient au chercheur en sciences sociales et humaines de passer d'une filière à une autre.
- Manque de partenariat constructif avec l'environnement social.
- Manque de partenariat avec le secteur socioéconomique.
- Les sciences sociales souffrent du problème d'orientation qui dirige tous les lauréats du baccalauréat dont les moyennes sont faibles vers ces spécialités.

Cette réalité des sciences sociales et humaines nous met devant la nécessité de développer une nouvelle vision stratégique pour le développement de ces sciences. Une vision fondée sur :

- 1- Un diagnostic objectif de la réalité des sciences humaines et sociales, à travers des commissions spécialisées en évaluation et critique continue.
- 2- Actualiser les thématiques des recherches en SSH, et fixer les priorités de recherche en Algérie.
- 3- Numérisation et inclusion des technologies de l'information et de la communication dans les domaines des sciences humaines et sociales.
- 4- Recherche de mécanismes de transfert de connaissances sociales et humaines vers le marché national et mondial de la connaissance.
- 5- La nécessité de classer le produit social et humanitaire parmi les grands indicateurs mondiaux.

10.2. Obstacles à la formation d'une vision stratégique

Les experts ont traité en détail l'ensemble des obstacles et des lacunes qui entravent le développement d'une vision claire et volontariste pour l'avenir des sciences humaines et sociales. Ils ont relevé les éléments suivants :

1- Divers obstacles liés à la formation: la formation aux SSH n'est pas conforme aux nouvelles exigences de la science, et n'est pas conforme aux besoins de la société. La formation à tous les niveaux universitaires est encore un simple processus descriptif

qui manque d'argumentation. Les lacunes qui touchent à l'ingénierie pédagogique dans ce contexte sont nombreuses les experts évoque les éléments suivants :

Le formateur: les lacunes pédagogiques du formateur ont fait en sorte que ce dernier perd son rôle d'acteur et de producteur de connaissances, et l'ont empêché de s'engager dans une pratique de recherche sérieuse et efficace. Le rôle du formateur s'est limité à répéter la leçon sociale et humaine, et à relier production scientifique à la voie professionnelle uniquement.

Le niveau des étudiants: L'orientation est l'un des facteurs qui freinent le développement des sciences sociales et humaines (les bacheliers qui obtiennent les moyennes les plus faibles sont souvent dirigés vers les spécialités issues des SSH).

Programmes de formation : ces contenus ne répondent pas à la nature de la formation contemporaine et ne correspondent pas aux besoins du marché. De plus, ces programmes de formation ne sont pas établis par des comités spécialisés, ils découlent d'un travail de compilation, souvent, peu réfléchi.

Langue : Les experts se sont concentrés sur la nécessité pour le formateur et l'apprenant doivent acquérir des langues selon les besoins de leurs spécialités, notamment la langue anglaise, tout en consacrant un volet assez important à la langue nationale.

L'environnement : les experts ont constaté que l'environnement économique et social n'est pas ouvert aux sciences humaines et sociales, et ces dernières, à leur tour, ne sont pas ouvertes à leur environnement interne et externe, ce qui les éloigne de la société, et les rendent incapables de connaître ses exigences et ses besoins, et perturber, aussi, la loi de l'offre et de la demande qui contrôle le marché de la connaissance.

2- La volonté politique : les décisions supérieures ont affecté les sciences humaines et sociales (orientation, formation, concours, programmes...). Où l'on note l'absence d'une participation élargie de spécialistes à la conception et à l'élaboration des politiques des sciences sociales et humaines.

3- Faible budget pour la formation et la recherche scientifique : Les experts ont constaté que les SSH souffrent d'un manque de financement, et que le budget alloué à la recherche et à la formation ne correspond pas au nombre d'étudiants et de chercheurs.

4- Coordination : Le manque de coordination entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le Ministère de l'Éducation Nationale, car le faible niveau est dû aux premiers pas dans l'apprentissage, et en conséquence, des comités spécialisés doivent être formés entre les deux Ministères pour développer une stratégie efficace pour améliorer le niveau des élèves.

5- Le système juridique : Les experts ont constaté que les textes juridiques relatifs à la formation, à la recherche, aux concours... ne s'adaptent pas avec le contexte actuel et sa redynamisation devient une obligation.

10.3. Propositions de mise à niveau des sciences humaines et sociales

Après la présentation de la situation et l'identification des obstacles et des difficultés, les experts se sont déplacés pour proposer des suggestions et des solutions pratiques susceptibles de promouvoir les sciences humaines et sociales.

- 1. Enraciner les sciences sociales et humaines :** Le terme sciences sociales désigne toute science qui étudie le comportement humain en tant qu'objet ayant des dimensions sociales, psychologiques, culturelles, spirituelles et économiques, tandis que le terme sciences humaines désigne les connaissances liées à l'étude des êtres humains et leur culture, les méthodes de communication et de relations sexuelles, et la recherche des valeurs humaines qui lient l'Homme à l'Homme et aux autres êtres, et étudie également la capacité de l'homme à s'exprimer en tant qu'être distingué par l'imagination et la raison, distingué par la critique, la création et la créativité.
- 2. Actualiser les sujets de recherche et les programmes de formation :** Les programmes de formation doivent être revus, qu'il s'agisse de licence, de master ou de doctorat, à condition qu'un corpus soigneusement sélectionné de compétences pédagogiques et scientifiques nationales (la légitimité de la compétence) prépare des programmes en phase avec l'évolution et les mutations, tirant parti de la réussite mondiale expériences.

Les éléments suivants doivent être disponibles :

- 1- Une période de temps suffisante pour préparer des programmes intégrés.
- 2- Implication de l'opérateur social et économique.
- 3- Référence aux experts internationaux en cas de besoin.
- 4- Prévoir un budget approprié.
- 5- Former un organisme indépendant des universités dont la mission est d'examiner et d'accréditer officiellement les programmes et leurs contenus.

- 3. Ouverture de filières de formation :** Nous suggérons au Ministère d'ouvrir d'autres filières de formation compatibles avec les préférences personnelles des candidats et répondant aux besoins de la société.

4. Partenariat social et économique

Le partenariat social et économique semble inévitable pour développer et valoriser les sciences, car la connaissance est aujourd'hui devenue un produit sur le marché mondial de la connaissance. La condition fondamentale du succès de ce partenariat est la liberté du chercheur d'aborder ce que demandent les partenaires. Avec la nécessité

d'enregistrer les procédures organisationnelles afin de pousser cette entreprise à atteindre et à élargir ses objectifs.

5. Encourager l'utilisation de la langue anglaise

Les institutions de classement mondial recourent à la langue anglaise dans le processus d'évaluation de la production des connaissances de leurs chercheurs. En conséquence, nous encourageons les professeurs de sciences humaines et sociales à travailler à l'édition de leurs articles et livres, notamment en anglais, ou à rédiger des résumés en anglais. Avec la proposition de créer une direction universitaire pour l'édition et la traduction.

6. Numérisation et utilisation des médias les plus influents au monde

La numérisation des sciences humaines et sociales en termes de recherche ou en termes de production scientifique est devenue une nécessité, et nous encourageons la numérisation dans toutes les branches, ce qui permet la diffusion et la lisibilité du produit scientifique afin de suivre le rythme de la recherche scientifique dans le monde.

7. Développement des magazines endémiques en ASJP :

Nous apprécions le travail du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui a œuvré pour en place une plateforme numérique pour les revues. Un projet qui a ouvert la voie à la publication dans les revues classées (C, B), et en conséquence, a fait appel aux experts pour inciter les comités de rédaction à améliorer leurs revues aux rangs (A, A+) afin d'atteindre les objectifs souhaités.

8. Travail collectif :

Les experts ont noté que la plupart des travaux publiés (articles, livres, enquêtes, ...) sont individuels et ne mettent pas en avant la valeur du travail collectif. Ainsi, ils ont insisté sur le fait que la valorisation de cette pratique est nécessaire et que le travail collectif doit être une obligation.

9. Publication dans des revues de haut niveau :

Encourager la publication d'articles scientifiques dans des revues de renommée internationale.

10. Archivage des manuels universitaires et autres produits, création de pistes spécialisées similaires à ASJP.

11. Augmenter le budget de la formation et de la recherche

La nécessité d'augmenter le budget de la recherche scientifique et de la formation, en réponse à la demande sociale toujours croissante et aux nouveaux défis.

12. Les ouvrages de référence :

La constitution d'une base de connaissances spécialisée dans toutes les branches des sciences humaines et sociales, qui garantit le niveau minimum de connaissances et de compétences avec la traduction des principaux ouvrages, qui sont au niveau des universités et des centres de recherche.

13. Création de sociétés de services (Filiales) :

Sur la base de la politique de l'État visant à favoriser l'expertise nationale dans le domaine économique notamment, les branches des sciences humaines et sociales doivent constituer des sociétés dont la mission est de fournir des services aux institutions publiques et privées.

Des entités mixtes de recherche peuvent également être mises en place avec l'environnement économique et social.

14. Gouvernance universitaire :

Démocratiser la gestion des universités et activer les textes liés à l'éthique universitaire et à ses modes de gestion.

15. Bénéficiaire de l'expertise de professeurs d'université retraités :

L'université Algérienne a besoin de bénéficier de l'expertise de professeurs retraités (compétence scientifique). Surtout dans les domaines suivants :

Composition - cadrage - recherche de groupe.

16. Cadres d'appui : Repenser l'emploi et la qualification des cadres d'appui à la recherche.

17. Mise à disposition d'outils de recherche spécialisés : (logiciels, moyens d'enregistrement et d'archivage)

Point de synthèse

La force de la société vient de la force des Hommes, et si la composition humaine est négligée, les projets de l'État seront voués à l'échec. La force technologique et matérielle ne fait pas un État fort, et la construction d'un être humain intégré et fort est le garant de l'existence d'un État fort et développé.

Construire une personne nécessite un budget important, une stratégie scientifique et pratique, et donc les sciences sociales et humaines ne peuvent être considérées comme un simple incubateur social pour les jeunes qui n'ont pas été aidés par l'orientation universitaire à entrer dans les filières soutenues par l'État pour un soutien logistique à travers la politique de la carte universitaire.

Sur la base de ce qui précède, les sciences sociales et humaines en Algérie ont besoin de:

1- Liberté académique : la liberté de penser à construire les sciences sociales et humaines loin des politiques de la situation actuelle, et de rejeter la domination technocratique qui apparaît dans la construction de programmes, l'évaluation et la conduite de la recherche scientifique.

2- Flexibilité et changement progressif : flexibilité dans l'évolution des programmes, des spécialisations et des filières, et transition progressive.

3- Les dotations financières : Il n'est pas possible de faire avancer les sciences sociales sans un budget adapté.

4- L'Académie des sciences humaines et sociales : Création d'un organe académique indépendant pour les sciences humaines et sociales chargé d'élaborer des stratégies de développement des sciences sociales et humaines.

10.4. Tableau synthétique : Atelier N° 01

AXE 01 : Vision stratégique des Sciences Sociales et Humaines

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
Dans un délai d'un an (maximum)	Informers les parties prenantes des Tendances actuelles et futures	Analyser la réalité de ces sciences Identifier les obstacles Mode de planification par étape	Désigner un comité spécialisé pour enquêter, suivre et mettre en œuvre Informers les acteurs sur les nouvelles actions Coordination avec les organismes concernés par la recherche dans ces sciences	- Comprendre la réalité des SSH - Cristalliser une vision qui englobe les points forts et les points faibles - Mettre en place un plan d'action efficace pour dépasser les obstacles relatifs au suivi et à l'exécution

AXE 02 : Production de connaissances

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
En cours	- Augmenter les postes - Perfectionnement des recherches quantitatives et qualitatives	- Inventaire et recensement de cette production au niveau national et international - Classement de cette production - Connaître le classement des acteurs impliqués dans la recherche	-Organiser des ateliers au sein des institutions et entités de recherche pour inventorier et améliorer le produit -Activités de sensibilisation et de sensibilisation des militants et acteurs à s'impliquer dans le processus	- Perfectionnement des recherches quantitatives et qualitatives - Augmenter la visibilité - Implication sociale et économique - Mettre des bases de données spécifiques au service du processus de production (incluant livres, interventions, audiovisuel...etc). -Lancement de plateformes spécialisées similaires à la plateforme ASJP pour différents types de production de connaissances

AXE 03 : Pratique de la recherche

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur académique -Indicateur d'application -Indicateur de développement -Indicateur formatif 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmenter le nombre de praticiens et diversifier les partenaires -Mise à jour des frameworks de support -Mettre en place des cellules académiques, développementales et appliquées 	<ul style="list-style-type: none"> -Travail au niveau du laboratoire -Travailler au niveau des centres de recherche et des institutions -Travail au niveau des projets dirigés 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorez votre pratique de recherche universitaire -Mise à niveau de la pratique de la recherche appliquée -Mettre à niveau la pratique de la recherche pour le développement -Mise à niveau de la pratique de la recherche formative

AXE 04 : Environnement de la recherche

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Confier aux établissements universitaires le suivi des chercheurs avec l'environnement interne - Indicateur de partenariat avec les opérateurs externes (économique, social..). 	<ul style="list-style-type: none"> - Interaction avec le monde extérieur - Contrats de partenariat avec l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Médias et publicité pour fournir des services - Sorties de terrain et médias pour les acteurs -Impliquer les acteurs dans la formation et la recherche- 	<ul style="list-style-type: none"> - Interaction positive avec l'environnement - Conclusion de contrats avec des partenaires - Offrir des services à la société civile

AXE 05 : Rechercher parmi les projets ciblés

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des cellules pour penser et formuler ces projets - Activités de la cellule d'évaluation et d'appréciation - Augmenter le nombre et améliorer la qualité des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Diriger soigneusement la recherche vers des objectifs tels que le développement, etc. - Augmenter le nombre de recherches ciblées et les connecter à l'environnement économique et social 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir des réunions avec les clients pour déterminer les besoins et les exigences - Des sources publicitaires multiples et diversifiées - Appels d'offres nationaux et internationaux pour offrir des services et répondre à la demande extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementer, légaliser et diriger des projets scientifiques et de développement - Promouvoir et développer des partenariats - Travailler sur le bénéfice réel de cette recherche

AXE 06 : Produit scientifique pour les sciences humaines et sociales

Calendrier	Indicateurs de suivi	Résultats attendus	Activités/Actions	Objectifs
En cours	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de revues classées à l'échelle nationale et internationale et - Taux de citations - Télécharger les pourcentages - Taux de contribution à la résolution des problèmes sociaux et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et diversification des produits - Visibilité et lisibilité - Classification des revues non classées - Mettre à jour le classement des revues classées 	<ul style="list-style-type: none"> - Encouragement moral et matériel des producteurs - Mettre à disposition des ressources humaines et des moyens techniques pour assurer la qualité de la production scientifique - Des sessions de formation multiples et diversifiées pour les acteurs concernés (rédacteurs en chef - experts - auteurs - cadres supports) - Organisation de réunions de formation avec des institutions internationales (Scopus- Web of Science- ARCIF...etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à niveau les revues scientifiques non classées sur la plateforme - Faire passer les magazines classés au niveau supérieur - Accroître la visibilité du produit scientifique - Diversification des sorties de recherche (livres – audiovisuels) - Augmentation de la lisibilité et de l'utilisation du produit

**11. RAPPORT DE L'ATELIER N° 02 :
NUMÉRISATION ET INTRODUCTION DES TIC DANS LES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Président : Pr. Foudil DLIOU

Rapporteur 1 : Pr. Foudil DAHOU

Rapporteur 2 : DrAmel SAIDANI

Introduction

La question de promouvoir la recherche scientifique dans les sciences Humaines et sociales sur le plan national et international demeure un défi majeur dans lequel s'inscrivent les hautes institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Une réflexion approfondie sur les mécanismes à mettre en place afin d'assurer une meilleure visibilité de la production scientifique des SHS est donc indispensable

Contexte :

Avec l'émergence de l'internet et de ses outils, les chercheurs se retrouvent face à une nouvelle ère de mondialisation du savoir et cela a contribué à ajouter de nouvelles dimensions incontournables à la diffusion et à la valorisation des avancées scientifiques de par le monde. La recherche scientifique algérienne dans les SHS n'en demeure pas moins concernée par ces nouvelles normes édictées par l'évolution technologique et sociale.

Prenant en compte ces mutations, de nouvelles normes scientifiques s'imposent donc aux établissements d'enseignement supérieur algériens en général et aux chercheurs algériens en particulier.

L'objectif de l'atelier

L'atelier vise principalement à définir le rôle de la numérisation et des TIC dans la promotion de la recherche scientifique dans le domaine des SHS en Algérie. Plusieurs axes ont pu donc être discutés :

- Le taux d'équipement et d'intégration des outils et supports des Technologies de l'Information de la Communication dans les différentes structures de recherches ;
- La synergie numérique entre chercheurs et laboratoires de recherche dans les établissements universitaires ;
- La culture de sauvegarde et numérisation des documents de recherche (archivage numérique)
- L'identité numérique du chercheur et du doctorant
- TIC et éthiques : La charte d'éthique pour les chercheurs
- Compétence du personnel et TIC :
- Expertise et suivi des activités de la numérisation

L'ouverture de l'atelier

Prenant la parole, Le président de l'atelier Pr **Foudil DELLIOU** a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'objectif de l'atelier ainsi que les résultats attendus.

Plusieurs participants issus de plusieurs universités nationales, écoles et centres de recherche ont pris part à cette rencontre

Discussions, échanges et recommandations

Avant de commencer le débat, les participants ont insisté sur le fait de Faire la différence entre la numérisation et l'usage des TIC en précisant que la numérisation est une première étape dans la digitalisation des activités pédagogiques et scientifique des institutions universitaires. Alors que le TIC sont les moyens qui participent à la réalisation de cet objectif.

Les questions d'ordre général

Les échanges ont porté sur *le rôle de l'établissement universitaire, des centres de recherche et du laboratoire de recherche dans le processus de numérisation et dans la visibilité de la recherche scientifique SHS?*

Plusieurs recommandations ont été formulées :

- Généraliser le dépôt des thèses de doctorat soutenues sur les sites web des établissements ;
- Rendre le dépôt des thèses de doctorat sur le portail national PNST obligatoire ;
- Publier les résultats des rapports de recherche effectués au niveau des laboratoires ou des centres de recherche sur des portails nationaux et cela après leur validation par les institutions scientifiques concernées ;
- Créer une base de données au sein de chaque établissement de l'enseignement supérieur ;
- Vulgariser l'usage des TIC dans toutes les structures pédagogiques et scientifiques de l'établissement de l'enseignement supérieur ;
- Créer une nouvelle structure dont l'intitulé serait « *Direction de la numérisation et gestion des bases de données* » au niveau de chaque établissement ou institution universitaire

Concernant *le rôle du chercheur SHS dans la promotion de la visibilité scientifique de l'établissement et du laboratoire*

- Le chercheur permanent et l'enseignant-chercheur devraient s'auto-former aux normes de la recherche scientifique numérique et bénéficier d'un accompagnement en formation.

Axe 1 : Equipement et d'intégration des outils et supports TIC dans les différentes structures de recherches

Tous les établissements universitaires en SHS doivent au jour d'aujourd'hui disposer d'une visibilité numérique. Cette dernière se concrétisera à travers des outils numériques institutionnels mis à la disposition des laboratoires de recherche, enseignants- chercheurs, chercheurs et doctorants.

A cet effet un ensemble de recommandations ont été formulées autour de plusieurs points qui sont les suivants:

- **Les outils numériques dans les établissements /Laboratoire de recherche:**
 - Créer un data center pour chaque établissement d'enseignement supérieur ;
 - Mutualiser les équipements informatiques et les ressources entre les structures pédagogiques et scientifiques des établissements ;
 - Créer un portail numérique dédié à la production scientifique des laboratoires dans les établissements de l'enseignement supérieur.

- **Contenus scientifiques et/ ou productions scientifiques numérisées**
 - Attribuer la gestion et l'accès privilège du portail numérique aux directeurs de laboratoires ;
 - Généraliser la diffusion des contenus scientifiques sur les sites web et les portails numériques.

- **Rôle de la formation dans le domaine de la visibilité scientifique numérique**
 - Accorder la mission de formation permanente (technique et juridique) aux chercheurs, aux enseignants chercheurs, aux doctorants et au personnel dans le cadre de l'utilisation des TIC à la Direction de « la numérisation et gestion des bases de données ».

Axe 2 : La synergie numérique entre chercheurs et laboratoires de recherche

Afin de créer une dynamique au sein des laboratoires de recherche en SHS, les établissements de l'enseignement supérieur doivent réfléchir à :

- Unifier et généraliser la mise en ligne des CV des chercheurs sur les sites web institutionnels ou les pages internet dédiés aux chercheurs,
- Mettre en place une cartographie numérique des compétences des chercheurs dans chaque laboratoire ou établissement ;
- Mettre en place une cartographie des thématiques scientifiques traitées par les chercheurs des laboratoires sous forme de plateforme ;
- Inciter les chercheurs à intégrer la plateforme nationale « Research.dz » en créant des comptes ;
- Inciter les chercheurs, à utiliser et à citer les e-mails institutionnels en y mettant les moyens nécessaires ;
- Faire respecter la charte d'affiliation institutionnelle proposée par la DGRSDT aux chercheurs, enseignants – chercheurs et doctorants.

Axe 3 : La culture de sauvegarde et numérisation des documents de recherche

Chaque établissement de l'enseignement supérieur devrait disposer de plateformes internes d'archivage de la production scientifique et académique de ses acteurs de la recherche à travers :

- La mise en place d'une base de données recensant tous les enseignants- chercheurs, doctorants de l'établissement, leur production scientifique et les différentes métriques (IF, indice H, indices ...) relatifs à ses derniers. Cette démarche permettra de suivre l'activité scientifique de chaque enseignant, de cibler les chercheurs par spécialité en cas de besoin.
- Rendre la plateforme d'archivage consultable en open acces dans le cadre du respect de la réglementation en vigueur ;
- Créer un réseau interbibliothèques universitaire en ligne ;
- Assurer aux acteurs de la recherche l'accès au fond documentaire national numérique.

Axe 4 : L'identité numérique du chercheur et du doctorant

L'identité numérique résulte des actions menées par le chercheur. Elle s'inscrit donc dans un environnement institutionnel reconnu par les pairs de la communauté scientifique d'appartenance. Si un identifiant unique est adopté, cette identité a un effet sur l'ensemble du processus scientifique : circuit de publication, réponse dans les appels à projets, crédibilité auprès des pairs et des partenaires. Pour cela, Le chercheur devra s'inscrire sur des sites scientifiques institutionnels afin de se munir d'un code d'identification numérique unique et durable.

Additionnellement à cela, il est suggéré :

- De créer une identification numérique pour chaque chercheur sur la plateforme nationale ASJP;
- Assurer la mise en ligne et l'actualisation des CV des acteurs de la recherche sur les sites web institutionnels ;
- Mettre en place des indices de reconnaissance scientifique des chercheurs sur la plateforme ASJP
- Inciter les acteurs de la recherche à intégrer les réseaux sociaux académiques type Academia, Research Gate... pour : promouvoir leurs recherches et les rendre accessibles auprès de la communauté scientifique, augmenter la visibilité des institutions, identifier les collaborations possibles et alimenter les réseaux scientifiques.
- La protection numérique du chercheur : sensibiliser les chercheurs sur les risques de la cyber- criminalité avec la participation de l'INAPI et ONDA ;

Axe 5 : TIC et éthiques : La charte d'éthique pour les chercheurs

Enrichir la charte d'éthique de l'enseignement supérieur actuelle par des orientations et des actions prenant en compte la dimension TIC afin d'assurer la meilleure protection possible dans l'activité de recherche scientifique numérique.

Axe 6 : Compétence du personnel et TIC :

Afin d'assurer une meilleure maîtrise des outils TIC au sein des établissements de l'enseignement supérieur, il est recommandé :

- D'assurer des formations ciblées gratuites pour les acteurs de la recherche et pour le personnel de soutien aux laboratoires ;
- De mutualiser les sessions de formation entre les institutions afin d'en tirer profit des compétences existantes dans le secteur ;
- De collaborer avec les centres de recherche pour bénéficier de formations gratuites aux profits des enseignants-chercheurs, des doctorants et du personnel dans différents domaines liés à l'usage des TIC.

Axe 7 : Expertise et suivi des activités de la numérisation

La question de la numérisation et l'introduction des TIC dans l'activité de recherche des établissements de l'enseignement supérieur devrait être soumise à une expertise et à un suivi permanent des actions. Pour cela, il est suggéré :

- D'identifier les profils capables d'expertiser les activités de numérisation de la production scientifique des acteurs de la recherche à partir de la cartographie des compétences proposée ultérieurement ;
- Mettre en place des indicateurs d'évaluation spécifiques aux sciences Humaines et Sociales ;
- De créer une cellule de veille scientifique numérique permanente dont les experts doivent présenter le profil suivant :
 - ⇒ Formateur
 - ⇒ Ayant une production scientifique riche
 - ⇒ Ayant une expérience dans l'utilisation des TIC
 - ⇒ Maîtrisant les langues étrangères
- Définir la périodicité des activités d'expertise en fonction de la nature de l'action à évaluer.

Exemple : Evaluation d'articles scientifiques en ligne entre 1 semaine à 1 Mois.

Conclusion de l'atelier

La numérisation et l'introduction des TIC dans la recherche scientifique est un atout majeur afin de promouvoir la production scientifique dans les domaines SHS. Néanmoins, cet avantage ne peut se réaliser sans la contribution des différents acteurs. A cet effet,

une stratégie doit être mise en place par les institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique afin de démocratiser l'usage des TIC dans tous les établissements du territoire national.

11.1. Tableau synthétique de l'Atelier N° 02 :

Axe 1 Taux d'équipement et d'usage des TIC dans les structures de recherche

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
Fin 2020	Mettre à jour les acteurs de la recherche des présents et nouvelles tendances Rapports spécialisés des comités de suivi	Connaissance du nombre d'outils, de contenus et de compétences en recherche numérique - Identifier les forces et les faiblesses du contenu numérique et du traitement numérique	- Créer un centre de données pour chaque institution de recherche - Déterminer l'utilisation participative des équipements et ressources technologiques entre les structures pédagogiques et scientifiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique - Créer un portail numérique dédié à la production scientifique - Charger la Direction de la numérisation et de la gestion des bases de données de planifier la formation continue (technique et juridique) des chercheurs et des acteurs de la recherche	- Dresser un inventaire des outils numériques d'archivage et de diffusion pour promouvoir la recherche en sciences sociales et humaines - Faire l'inventaire des contenus scientifiques numérisés et/ou des résultats - Planification (ou renforcement) de la formation continue sur les outils de visibilité et de numérisation

Axe 2 : Mise en réseau numérique harmonieuse entre chercheurs et laboratoires de recherche dans les établissements universitaires

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
Dans un délai maximal d'un an et la dernière procédure en tant que suivi continu	Quantité et qualité de la participation des chercheurs aux laboratoires de recherche et autres établissements de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une base de données pour les chercheurs et leurs résultats scientifiques - Harmoniser entre chercheurs et instituts de recherche - Activer la vitalité des chercheurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Uniformiser et diffuser la publication des curriculum vitae des chercheurs sur des sites Web ou des pages Web spécialisés. - Préparer une carte numérique des compétences et de l'expertise des chercheurs - Cartographie des sujets scientifiques abordés par les chercheurs algériens sur une plateforme numérique - Inciter les chercheurs à ouvrir des comptes personnels sur la plateforme du chercheur algérien, Research.dz - Inciter les chercheurs à utiliser les courriels institutionnels - Veiller au respect de la charte d'association des chercheurs proposée par la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique. 	<p>Fournir des informations sur le nombre de chercheurs et les activités scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les chercheurs à la production scientifique numérisée, à ses institutions et à la manière d'en tirer profit

Axe 3 : Culture du stockage et de la numérisation des documents de recherche (numérisation de l'archive)

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
Dans un délai maximal d'un an	<ul style="list-style-type: none"> - Volume et qualité des travaux de recherche archivés et taux d'utilisation - Améliorer l'interaction des chercheurs avec les sites web, les plateformes, les réseaux, les bases de données électroniques et leurs institutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir suivre l'activité scientifique de chaque chercheur et cibler les chercheurs suivant leur discipline - Activer la vitalité des chercheurs et valoriser leurs efforts - Harmoniser entre les chercheurs et les institutions de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des plateformes institutionnelles internes pour archiver les résultats scientifiques des chercheurs - Créer une base de données pour les chercheurs et leurs résultats scientifiques associés aux facteurs d'impact (facteur d'impact, coefficient « H »...). - Fournir un accès légal gratuit à la plateforme d'archivage - Mettre en place un réseau de bibliothèques numériques entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ; - Garantir aux chercheurs l'accès aux ressources documentaires scientifiques et technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une bonne maîtrise des outils de stockage et de l'archivage scientifique - Gérer efficacement les sites Web, les plateformes numériques scientifiques et les bases de données institutionnelles à accès ouvert et limité. - Connecter les réseaux sociaux universitaires

Axe 4 : Identité numérique du chercheur et de l'étudiant au doctorat

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
------------	---------------------	--------------------	-------------------	-----------

<p>Dans un délai maximal d'un an plus un suivi périodique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les taux d'identification numérique et visuelle et de sécurité numérique - Améliorer la productivité et la visibilité des chercheurs et des institutions de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître l'identification scientifique numérique du chercheur à l'échelle nationale et mondiale - Sensibiliser davantage les chercheurs aux dangers de la cybercriminalité - Activer la vitalité des chercheurs, valoriser leurs efforts et accroître leur crédibilité - Améliorer la production scientifique des chercheurs, la rendre accessible à la communauté scientifique et accroître la visibilité des institutions de recherche algériennes 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les chercheurs (approche individuelle) et les établissements de recherche (approche institutionnelle) à intégrer l'identification numérique, la visibilité et la sécurité. - Adopter une identité numérique pour chaque chercheur sur la plateforme algérienne de revues scientifiques ASJP - Établir des indices d'impact scientifique pour les chercheurs sur la Plateforme algérienne des revues scientifiques ASJP - Inciter les chercheurs à faire partie des réseaux sociaux académiques (Academia, ResearchGate...) et leur fournir une aide financière à cette fin si possible - Coopérer avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle et le Bureau national du droit d'auteur et des droits voisins 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'identification numérique du chercheur - Diffuser la visibilité numérique du chercheur tout en assurant sa sécurité numérique
---	---	--	--	--

Axe 5 : TIC et éthique de recherche

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
------------	---------------------	--------------------	-------------------	-----------

Engagement immédiat + suivi périodique Suivi de l'enrichissement de la charte éthique	- Baisse des taux de plagiat et de vol scientifique - Améliorer la productivité et la visibilité des chercheurs et des instituts de recherche	- Assurer une bonne réputation aux chercheurs algériens - Encourager l'interaction avec les chercheurs et les instituts de recherche - Améliorer la reconnaissance scientifique de la production des chercheurs algériens	- Enrichir la charte d'éthique actuelle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique avec des lignes directrices et des procédures qui prennent en considération les TIC - Inciter les chercheurs à adhérer à la charte d'éthique en sensibilisant, en incitant et en intimidant	- Adhérer à la charte d'éthique de la recherche numérique - Assurer la meilleure protection possible des activités de recherche numérique
--	--	---	---	--

Axe 6 : Efficacité d'usage des TIC

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
Dans un délai maximal d'un an plus un suivi périodique	- Qualité et rythme des résultats de la recherche - Améliorer des performances collectives (en particulier la mise en réseau) - Améliorer la productivité et la visibilité des chercheurs et des institutions de recherche	- Améliorer la performance des utilisateurs dans le domaine des TIC - Améliorer de la quantité et de la qualité des résultats de la recherche	- Assurer une formation ciblée et gratuite aux acteurs de la recherche et du personnel de soutien des laboratoires - Organiser des cours de formation gratuits parmi le personnel des universités et des institutions de recherche pour profiter des connaissances existantes dans la région des TIC	- Garantir la meilleure maîtrise d'usage des TIC utilise dans les institutions d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Axe 7 : Expertise, suivi et numérisation des activités scientifiques

Calendrier	Suivi des activités	Résultats attendus	Actions/activités	Objectifs
------------	---------------------	--------------------	-------------------	-----------

<p>Suivi périodique selon la nature de l'activité de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des résultats de la recherche - Valoriser les activités de recherche individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les performances des chercheurs et des instituts de recherche - Améliorer la qualité des résultats de la recherche individuelle et institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des qualifications des chercheurs capables d'évaluer la numérisation de la production scientifique sur la base d'une cartographie des compétences précédemment proposée (Axe 2) - Établir des indices d'évaluation pour les sciences sociales et humaines - Mettre en place une unité permanente de vigilance scientifique numérique, dont les membres doivent <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être enseignants ▪ Avoir une riche production scientifique ▪ Être expérimenté en termes d'usage des technologies de l'information et de la communication ▪ Maîtriser les langues étrangères - Déterminer la périodicité des activités d'expertise en fonction de la nature des travaux à évaluer (par exemple, article : De 7 à 30 jours 	<ul style="list-style-type: none"> - Soumettre les activités de recherche numérisées à l'expertise et au suivi constant
--	--	--	---	--

**12. RAPPORT DE L'ATELIER N°03 :
LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES**

Président : Pr. Foudil DLIYOU

Rapporteur 1 : Pr. Foudil DAHOU

Rapporteur 2 : DrAmel SAIDANI

Premièrement : La situation de la pluridisciplinarité entre les spécialités relevant des sciences humaines et sociales dans les universités algériennes :

1 -.Quel est l'état de la pluridisciplinarité entre les spécialités relevant des sciences humaines et sociales en Algérie ?

La situation actuelle des disciplines des sciences humaines et sociales montre qu'il existe des cloisonnements de connaissances qui enferment chaque discipline sur elle-même. Le domaine des sciences humaines et sociales comprend de nombreuses filières, qui à leur tour sont divisées en sous-disciplines, où la communication cognitive et pédagogique entre chercheurs est rare, sauf dans certains cas imposés par des contextes particuliers. Il est donc nécessaire de réfléchir au développement de mécanismes opérationnels pour restaurer le lien pédagogique et cognitif entre ces disciplines.

La nature de la formation scientifique dans diverses disciplines suggère à l'étudiant que chaque spécialité est indépendante du reste des disciplines, au plan scientifique et méthodologique. L'étudiant obtient donc son diplôme de graduation ou poursuit ses études en doctorat avec l'idée que sa spécialité n'est pas liée au reste des disciplines, et cela l'empêche de réaliser des recherches aux normes internationales. Il est donc nécessaire de revoir la formation initiale d'une manière qui la rende compatible avec les exigences modernes de la recherche, ce qui nécessite concrètement, de passer par les étapes suivantes :

- La création d'espaces de connaissances communs entre les disciplines, tout en respectant les limites de chaque discipline.
- Développer la pensée critique dans le domaine de la pluridisciplinarité, consolider les méthodologies appropriées, et élargir les visions cognitives et méthodologiques dans l'approche des phénomènes.
- Libérer la recherche des obstacles institutionnels et réglementaires qui mettent des frontières entre les disciplines des sciences humaines et sociales.

2 - La situation de la pluridisciplinarité entre les sciences humaines et sociales au niveau pédagogique :

- Développer la pluridisciplinarité entre les spécialités des sciences humaines et sociales est devenu une exigence fondamentale, imposée par la pensée épistémologique contemporaine et la complexité de la réalité sociale, économique et politique des sociétés actuelles.

La situation actuelle de la multidisciplinarité entre les sciences humaines et sociales appelle à re-proposer un ensemble de démarches concrètes, applicables à un niveau concret. La première démarche opérationnelle dans ce sens est la mise en place pédagogique de cette pluridisciplinarité qui dépasse les frontières des spécialités, en repensant les contenus des formations initiales au niveau licence et master de manière à proposer des matières communes à enseigner dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'ouverture de l'université sur son environnement social et économique nécessite également une révision des offres de formation au niveau doctoral en les libérant de leur tendance à la spécialisation disciplinaire étroite.

-L'ouverture de masters professionnels peut aussi renforcer le contact et les recoupements entre différentes disciplines. Ces initiatives créent un espace d'interaction entre spécialistes de diverses sciences, et permettent la diffusion de cette culture dans l'espace universitaire.

- Il serait utile d'intégrer une culture de la complémentarité et de la diversité entre les disciplines à travers une politique d'attraction des compétences dans l'institution universitaire en élargissant et en diversifiant le réseau des disciplines dans le processus de recrutement.

- Intégrer

des applications modernes (logiciels) d'analyse des données, ce qui conduit à une plus grande utilisation des chiffres et des statistiques et permet plus de contacts et de relations avec les autres disciplines.

- Diffuser une culture multidisciplinaire dans la communauté universitaire, permettant la création d'intérêts communs entre spécialistes et la construction de problèmes de recherche interdépendants qui peuvent jeter des ponts de collaboration entre les différentes entités de recherche.

- Développer la pluridisciplinarité entre les disciplines relevant des sciences humaines et sociales et le reste des sciences par la formation et l'encadrement conjoint de chercheurs.

- Concevoir les contenus pédagogiques de ces matières communes par les comités pédagogiques nationaux pour les domaines des sciences humaines et sociales (CPNDSHS).

- Fournir les conditions pratiques et la réglementation nécessaires pour développer la multidisciplinarité dans les sciences humaines et sociales.

Deuxièmement : La pluridisciplinarité entre les sciences humaines et sociales au niveau de la recherche scientifique:

Les pratiques de recherche manquent d'une approche multidisciplinaire lors de la conduite de recherches en sciences humaines et sociales, ce qui affecte négativement l'approche explicative des phénomènes sociaux et humains qui sont par essence globaux et complexes, et la qualité de la recherche scientifique. Ce principe peut être concrétisé à travers les points suivants

- Appliquer une approche pluridisciplinaire entre sciences humaines et sociales au niveau des recherches et des études réalisées par les chercheurs.
- Mettre en place un réseau de communication numérique afin d'échanger des connaissances, des compétences et des expériences entre chercheurs en sciences humaines et sociales.
- Former des équipes de recherche mixtes, composées de chercheurs de diverses disciplines des sciences sociales, humaines et autres sciences.
- S'appuyer sur la pluridisciplinarité pour proposer et mettre en œuvre des projets de recherche au niveau national.
- Mise en place d'une base de données pour les chercheurs en sciences humaines et sociales qui comprend une fiche technique des projets et des problèmes de recherche.
- Elaboration de bases de données sur des thèmes de recherche scientifique traités au niveau national.
- Organiser des forums nationaux et des conférences internationales multidisciplinaires entre les sciences humaines et sociales et le reste des sciences.

- Mettre en place des revues scientifiques communes à caractère pluridisciplinaire regroupant les sciences sociales, humaines et le reste des sciences. Leurs comités de rédaction seront composés d'experts appartenant à différentes spécialités, capables d'évaluer des problèmes posés sous différents regards, et de se conformer aux normes internationales d'édition de revues scientifiques, et donnant une vision globale de la recherche publiée.

- Organiser des rencontres scientifiques pluridisciplinaires pour limiter l'impact de la tendance à la spécialisation chez les chercheurs dans le domaine des sciences humaines et sociales.
- Mettre en place un processus de contractualisation et favoriser les mécanismes d'échanges scientifiques entre chercheurs en sciences humaines et sociales avec des chercheurs d'autres sciences.

Troisièmement : Le caractère pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales au niveau des laboratoires et des centres de recherche:

Les laboratoires des universités algériennes souffrent d'une tendance à la spécialisation, ce qui a un impact négatif sur la recherche scientifique en sciences humaines et sociales, il est donc nécessaire pour la tutelle de reconsidérer le statut de ces laboratoires, en pensant à y apporter des changements pour développer la pluridisciplinarité entre sciences humaines et sociales, et favoriser la mise en place de laboratoires communs, et développer la coopération entre eux.

L'approche pluridisciplinaire entre sciences humaines et sociales nécessite la mise en place de centres de recherche au niveau des grandes régions, constitués de groupes de chercheurs et d'experts appartenant à diverses disciplines scientifiques, dont le rôle sera de fournir des études et des rapports périodiques sur les questions sociales, culturelles et les phénomènes économiques connus de la société algérienne, avec pour missions :

- Proposer des mécanismes pour associer diverses disciplines scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques de développement, en transformant les connaissances issues de la recherche multidisciplinaire en politiques pratiques répondant efficacement aux transformations sociétales et aux besoins des citoyens, ce qui nécessite :

- De définir les besoins des institutions étatiques en données et analyses pour construire des problématiques de recherche claires et opérationnelles.
- Encourager et promouvoir la recherche interdisciplinaire et comparative en sciences sociales et dans les autres sciences, et transférer les résultats de cette recherche aux décideurs et aux acteurs économiques et sociaux.

- Construire des passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et les pratiques, et promouvoir une culture de construction de politiques fondées sur des preuves scientifiques.
- Planifier l'orientation des politiques de recherche en sciences humaines et sociales.

-Favoriser l'ouverture de bureaux d'études multidisciplinaires qui répondent aux besoins de la communauté socio-économique et trouver des sources de financement pour les institutions universitaires, sur la base des éléments suivants :

- Assurer la liaison avec les départements ministériels liés à la mise en place des bureaux d'études.
- La mise en place de ces bureaux dans le cadre de l'entrepreneuriat et des petites entreprises.
- Etablir un référentiel juridique et structurel pour la mise en place de ces bureaux.
- Déterminer les spécialisations autorisées pour établir ces bureaux.
- Déterminer le statut et les missions de ces bureaux.

Ces bureaux ont pour objectif de trouver et de renforcer les sources de financement des institutions universitaires (avec des partenaires économiques).

- Mettre en place un observatoire des sciences humaines et sociales, dont les missions incluent le suivi et l'analyse de la production scientifique dans toutes les disciplines.

- Encourager la mise en place de réseaux de recherche entre les institutions académiques et d'autres institutions.

- Renforcer les accords de collaboration entre les universités et les secteurs socio-économiques, et mettre en place des organes communs entre eux.

Quatrièmement : Encadrement juridique des pratiques pluridisciplinaires entre sciences humaines et sociales :

Constat de l'absence de référentiel réglementaire pour l'application de la pluridisciplinarité entre les sciences sociales et humaines entre elles, et entre ces spécialités et le reste des autres spécialités. Cette absence de réglementations ne permet pas aux chercheurs de traiter les

problématiques soulevées par le milieu socio-économiques. Et pour traiter cette situation nous proposons ce qui suit :

Le premier niveau : la réglementation émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur :

1- Il manque actuellement une réglementation qui permette de structurer les laboratoires d'une manière compatible avec la pluralité des spécialisations.

2- Il serait utile d'avoir une réglementation qui gère les projets de recherche et de doctorat de manière à favoriser le bénéfice de la pluridisciplinarité.

3- Il faudrait revoir les lois qui régissent les processus éducatifs qui sont reliés à la recherche dans les cycles universitaires et post-universitaires en enseignant des matières autour de connaissances transversales.

4- Remettre à l'ordre du jour les congés sabbatiques à l'intérieur du pays et favoriser le travail de terrain dans toutes les institutions pour solutionner des problèmes multidisciplinaires.

5-Faciliter la mobilité des chercheurs entre disciplines et universités en Algérie.

Niveau deux : Procédures juridiques pour le partenariat avec d'autres ministères :

1- Développer des accords de partenariat avec des institutions socio-économiques afin de faciliter la réalisation de recherches multidisciplinaires.

12.1. Tableau synthétique de l'Atelier N° 03

Le premier axe : Statut interdisciplinaire en sciences sociales et humaines

Objectifs	Actions / Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le statut de la pluridisciplinarité en sciences sociales et humaines. - Identifier les freins à la formation pédagogique qui limitent l'efficacité de la pluridisciplinarité entre les sciences sociales et humaines. - Diagnostiquer l'état des pratiques méthodologiques pluridisciplinaires au niveau de la recherche et des études scientifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner un comité spécialisé pour enquêter, suivre et mettre en œuvre. - Informer les instances scientifiques et pédagogiques au niveau des institutions universitaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la réalité de la pratique de la pratique multidisciplinaire au niveau universitaire. - identifier les obstacles. - Mode de planification des phases. 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les parties prenantes des tendances actuelles et futures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un délai maximum d'un an.

Le deuxième axe : La pluridisciplinarité de la recherche en sciences humaines et sociales

Objectifs	Actions / Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la recherche scientifique en SHS - Mise en place d'un réseau de communication numérique pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude d'évaluation globale de la situation multidisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une approche pluridisciplinaire entre sciences sociales et humaines au niveau de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration quantitative et qualitative de la recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> Continue

<p>l'échange de connaissances entre chercheurs en SHS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des équipes de recherche conjointes, auxquelles se joindront des chercheurs de diverses disciplines des SHS - Favoriser les mécanismes d'échanges scientifiques entre chercheurs en sciences humaines et sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer les offres de formation au niveau doctoral en les libérant de la tendance à la spécialisation étroite. - Fournir les conditions pratiques et la législation juridique nécessaires pour activer le champ multidisciplinaire dans les sciences sociales et humaines. - Faire référence à la pluridisciplinarité dans la proposition et la mise en œuvre de projets de recherche au niveau national. 	<p>recherche et des études scientifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des revues scientifiques communes soumises au caractère pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales. 	<p>en sciences sociales et humaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un indicateur de l'utilisation d'une approche multidisciplinaire au niveau de la recherche et des études scientifiques. 	
--	--	--	--	--

Le troisième axe : Pluridisciplinarité au niveau des laboratoires et des centres de recherche

Objectifs	Actions / Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - La création de centres de recherche au niveau national, constitués d'un groupe de chercheurs et d'experts appartenant à une variété de disciplines scientifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager et promouvoir la recherche interdisciplinaire et comparative en sciences sociales et humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de praticiens et diversifier les partenaires. - Mise à jour des modèles de support 	<ul style="list-style-type: none"> - indicateur académique. - indicateur d'application. 	Continue

<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des bureaux d'études multidisciplinaires qui répondent aux besoins de la communauté socio-économique. - Renforcement de la coopération scientifique entre laboratoires et centres de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Activer les accords de partenariat entre les universités et les secteurs économiques. 	<p>Mettre en place des cellules académiques, développementales et appliquées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - indicateur de développement. - indicateur formatif. 	
--	---	---	--	--

Quatrième axe : Encadrement juridique des pratiques interdisciplinaires en sciences sociales et humaines

Objectifs	Actions / Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> - Une réglementation juridique qui permet de structurer le caractère pluridisciplinaire des sciences sociales et humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une organisation juridique qui permet de structurer les laboratoires d'une manière compatible avec la multiplicité des spécialisations. - Une réglementation légale qui encadre la recherche et les projets doctoraux de manière à favoriser le bénéfice de la pluridisciplinarité. - Revoir les lois structurelles régissant le processus éducatif au service de la pluridisciplinarité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un cadre juridique qui permet d'activer la pratique d'une pratique pluridisciplinaire entre les sciences sociales et humaines au niveau de la formation scientifique et de la pratique de la recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Confier aux institutions universitaires le suivi des chercheurs avec l'environnement interne. - Indicateur de partenariat avec les partenaires externes (économique, social...). 	<p align="center">Continue</p>

**13. RAPPORT DE L'ATELIER N° 04 :
LE RÔLE DES LANGUES ÉTRANGÈRES DANS LA
PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES
SOCIALES ET HUMAINES (SSH)**

Président : Pr. Mebarki BOUHAFS

Rapporteur 1 : Pr. Djamel KADIK

Rapporteur 2 : Pr. Tahar LOUCIK

Dans ce contexte, les participants ont proposé les procédures suivantes dans les 04 axes proposés :

Axe 1 : Le rôle des langues étrangères dans la promotion des SSH

- Insérer l'enseignement de la langue anglaise dans la formation des doctorants, mais en donnant aussi de l'importance à la traduction, afin d'appuyer d'une part la visibilité, et d'autre part l'appropriation de la langue anglaise dans les spécialités des SSH, tout ceci en prenant en considération les perspectives de l'échéancier 2030. Toutes ces actions sont citées dans l'objectif de maîtriser les compétences de compréhension et d'expression en langue anglaise par les chercheurs et les doctorants en lecture et en écriture. Ces actions se feront par le biais d'une méthodologie étudiée à l'intérieur du parcours de formation dans les spécialités des SSH.
- Outre la formation en langue anglaise, il est utile d'ouvrir d'autres formations en d'autres langues comme l'allemand, l'espagnol, le turc...etc., en rapport avec les spécificités de certaines spécialités en SSH, dans l'objectif d'approfondir les connaissances scientifiques des chercheurs.
- Conclure et/ou activer les conventions internationales bilatérales ainsi que multilatérales, les élargir dans le but d'encourager les échanges dans la formation et la recherche dans l'espace anglophone, tout cela en relation avec les domaines des SSH.
- Tirer profit des expériences des sciences exactes (dures) pour diffuser la recherche algérienne dans les SSH à travers le monde, par le biais de l'exploitation des réseaux thématiques scientifiques en vue de garantir l'efficacité de la visibilité.
- Encourager la mobilité des enseignants et chercheurs dans le champ des SSH pour enrichir ses diverses spécialités en savoirs afin d'atteindre une visibilité grandissante de la production scientifique algérienne dans les bases de données internationales en langue anglaise.

Axe2 : Visibilité internationale de la production scientifique en SSH

- Engager les doctorants dans des publications en langue anglaise ou traduire en anglais celles qui étaient publiées en d'autres langues.
- Recommander aux chercheurs et doctorants d'enrichir leurs recherches par des références bibliographiques en langues étrangères et notamment en anglais.
- Augmenter la part des publications scientifiques en anglais dans les revues algériennes et accompagner ces publications par un titre et un résumé en anglais pour assurer plus de lisibilité des productions algériennes en SSH.
- Exploiter l'expérience interdisciplinaire dans le champ de la recherche et de la publication en SSH et en langue anglaise pour assurer une lisibilité des travaux en SSH.
- Adapter la nouvelle vision des recherches nationales avec les récentes orientations dans le domaine du numérique et les pratiques méthodologiques de recherche, tout en insistant sur la maîtrise de la langue anglaise comme véhicule des recherches en SSH.

Axe 3 : Valorisation des langues étrangères notamment l'Anglais dans l'enseignement et la recherche en SSH

- Appuyer la formation doctorale par des centres d'enseignement intensif et extensif des langues en vue de l'apprentissage de l'anglais, comme le CEIL, les centres de ressources en langues (CRL). Ces derniers sont inexistantes en Algérie mais une fois installés ils seraient en mesure d'enrichir l'environnement pédagogique et didactique des étudiants doctorants non seulement en SSH mais dans toutes les disciplines et de ce fait, motiver l'apprentissage autonome des langues étrangères, notamment l'anglais.
- Elaborer des ateliers méthodologiques pour les doctorants en SSH afin de les entraîner sur les modalités de l'écriture des articles selon les normes scientifiques et méthodologiques des bases de données.
- Doter les spécialités des SSH d'un nombre conséquent d'enseignants d'anglais et de traduction et attribuer l'enseignement de ses matières aux plus compétents et aguerris dans les méthodologies de recherche et de publications scientifiques selon les normes internationales en vigueur.
- Attribuer la formation des doctorants en langue anglaise aux spécialistes en langue anglaise ainsi qu'aux spécialistes en SSH.
- Engager les doctorants à suivre des formations en langue anglaise dans des centres d'enseignement des langues en intensif et élargir les réseaux des centres d'enseignement intensif dans les universités, les centres universitaires et les grandes écoles.
- Munir l'enseignement de l'anglais dans les spécialités des SSH de programmes selon les besoins linguistiques des étudiants en langue générale, puis en langue anglaise de leurs spécialités.
- Fournir à la famille universitaire, notamment enseignants et chercheurs, les opportunités pour apprendre l'anglais.
- Insérer la matière de langue anglaise comme épreuve dans les concours de doctorat des SSH.
- Enseigner une matière de spécialité en langue anglaise dans les filières et spécialités des SSH et cela à partir des masters.
- Créer des équipes mixtes pédagogiques et de recherche réunissant les spécialités des SSH et celles de langue anglaise en vue d'accompagner les doctorants dans leurs parcours de recherche.
- La nécessité de relier le contenu des spécialisations des SSH avec les contenus d'enseignement de la langue anglaise dans les centres d'enseignement intensifs de langues.
- Appuyer les Centres d'enseignement intensif de langues par le recrutement d'enseignants permanents.
- Encourager le partenariat avec les universités et les centres de recherche étrangers qui utilisent la langue anglaise dans le but d'appuyer la formation des chercheurs en SSH.
- Installer et actualiser le réseau des compétences scientifiques nationales composées d'enseignants chercheurs et de chercheurs universitaires formés en langue anglaise dans

les domaines de SSH, afin de faire bénéficier les chercheurs de leurs savoirs et savoir-faire, et pour mettre en mouvement la collaboration entre les institutions universitaires, les centres de recherche et les institutions économiques, tout ceci par le biais des échanges de visites scientifiques et d'enseignement comme cela se fait mondialement.

- Etre attentifs pour garantir une bonne formation des formateurs dans les spécialités des SSH et en langue anglaise.
- Créer des incubateurs notamment dans les pôles, les universités et les centres de recherche locaux et régionaux, incubateurs qui garantissent la formation des formateurs en rapport avec les éléments suivants :
 1. dans les spécialités SSH
 2. dans la langue anglaise, en relation avec les spécialités des SSH dans leurs contenus et leurs langues de spécialités et dans l'anglais sur objectifs universitaires
 3. dans les pédagogies de recherche et d'enseignement
 4. dans le numérique et ses diverses applications dans les champs qui nous intéressent.
- Allouer des fonds financiers suffisants et des ressources humaines qualifiées dans les spécialités des SSH ainsi que celles de la langue anglaise, pour permettre aux compétences algériennes en premier lieu et étrangères en deuxième lieu, d'assurer plus d'efficience dans la formation et l'encadrement pédagogique de façon pérenne.

Axe 4 : Traduction des productions scientifiques en SSH

- Recenser des listes bibliographiques algériennes importantes en SSH et dresser un programme pour les traduire en langue anglaise pour assurer la transmission scientifique spécialisée, transmission qui permet de donner plus de visibilité à ces connaissances algériennes en SSH en production comme en réception.
- Créer une instance de traduction en rapport avec les spécialités des SSH dans le but de traduire les productions scientifiques de l'anglais vers les deux langues nationales et vice-versa.

13.1. Tableau synthétique de l'Atelier N° 04

Le rôle de la langue étrangère dans la promotion des SHS

1. La situation du caractère pluridisciplinaire des sciences humaines et sociales dans les universités algériennes :				
Objectifs	Actions /Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
Maitrise de la langue anglaise par les chercheurs et doctorants des SSH	Pour appuyer l'apprentissage de l'anglais dans les formations --doctorales des SSH : des méthodologies linguistiques et de recherche sont nécessaires ainsi qu'un effectif qualifié Activer ou conclure des conventions nationales et internationales Encourager la mobilité des enseignants Questionner l'expérience des sciences exactes	Une compétence linguistique et méthodologique irréprochable dans l'écriture scientifique en anglais.	Evolution palpable des compétences linguistiques et méthodologiques dans le temps. Nombre grandissant ou définitifs des projets doctoraux incluant l'apprentissage de l'anglais	2026
Maitrise de la méthodologie de recherche utilisée par les bases de données	Des ateliers de méthodologie pour doctorants et chercheurs	Compétences linguistique et méthodologique dans l'écriture scientifique en anglais	Evaluation des compétences par examens ou visibilité graduelle des articles en anglais	2022-2026
2. Visibilité internationale de la production scientifique en SSH				
Objectifs	Actions /Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
Augmentation conséquente des publications en anglais dans SSH	Engager les doctorants et chercheurs dans des publications en anglais - Toute publication en langues autres doit être précédée par la traduction du titre et du résumé en anglais	Larges publications des articles SSH en langue verbale Résultats positifs de publications en anglais	Recension des articles en anglais dans les données internationales ainsi que Progression palpable des Publications des articles en	A partir de la 2 ^{ème} moitié de l'an 2022

Plus de visibilité de l'anglais dans les productions nationales	- Pourcentage conséquent des articles en anglais	notamment dans la plateforme ASJP	SSH dans les revues internationales classées A et B	
			Recension des articles publiés en anglais dans notamment la plateforme ASJP	A partir de fin 2022
Traduction au service de l'utilisation de l'anglais	Traduire de l'arabe vers l'anglais et vice-versa	Traduction à l'anglais des textes écrits en langue nationales ou en français ou dans toute autre langue	Un nombre suffisant chaque année Recension des articles traduits chaque année à partir de l'an 2022	2022-2030
Familiarisation des chercheurs et doctorants dans l'utilisation du numérique	Exercer les chercheurs et doctorants dans le maniement du numérique	Références biographiques dans leurs exposés, recherches doctorales et articles	Développement graduelle des articles, thèses mentionnant des articles en ligne	2022-2030
3. Valorisation des langues étrangères notamment l'Anglais dans l'enseignement et la recherche en SSH				
Objectifs	Actions /Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
Rôles des centre d'enseignement d'anglais en extensif et intensif (CEIL et autres)	Elaborer en plus de l'apprentissage de l'anglais général et l'anglais de spécialité)	Mettre à profit les centre d'enseignement pour enseigner l'anglais aux chercheurs des SSH	Progressions des remises Diplômes de maîtrise d'anglais pour chercheurs SSH	2022-2030
Etablissement des programmes de la matière langue anglaise dans les licences et masters	Elaborer des programmes d'anglais en progression selon le niveau et besoins des étudiants en spécialité SSH	Maitrise visible de l'anglais en licence et masters dans les spécialités SSH	Progression de la maitrise de la langue anglaise de la licence jusqu'au master 2	2022-2030

Maitrise de l'écriture scientifique en anglais	Ateliers méthodologiques en doctorats pour habituer les chercheurs à rédiger en anglais	Maitrise de l'écriture scientifique en anglais	Visibilité progressive des recherches SSH en anglais dans les bases de données	2023-2030
Elargir l'enseignement de l'anglais à tous les enseignants chercheurs des SSH	Multiplier les centres d'enseignement de langues à toutes les universités avec priorité de l'anglais	Mettre à profit les centres d'enseignement pour enseigner l'anglais aux chercheurs des SSH	Visibilité progressive des recherches SSH en anglais dans les bases de données	2023-2030
Enseignement d'une matière de spécialité en anglais master 2	Concevoir des programmes d'anglais de la licence jusqu'au master	Compétences en anglais	Progression de l'apprentissage de l'anglais de la licence jusqu'au master 1	2022-2030
Installation des équipes mixtes SSH langue anglais	Mêler les objectifs d'apprentissage d'anglais et ceux des SSH	Concevoir des programmes d'anglais adaptés aux besoins des SSH	Progression des niveaux des apprenants	2022-2023
Coopération internationale	Conclure des conventions avec les universités anglophones	Des recherches bilatérales et multilatérales en SSH	Nombre des conventions	2022-2030
Financement des activités	Doter les activités de promotion de l'anglais par un budget conséquent	Réalisation des actions par le budget	Fluidité du financement	2022-2030
Suivi de réalisation des actions	Périodiser le suivi de la réalisation des actions	Evaluation qui doit être positive des actions menées	Superviser la périodicité de l'évaluation	2022-2030
4. Traduction des productions scientifiques en SSH				
Objectifs	Actions /Activités	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Calendrier
Traduction des productions algériennes en anglais en créant une instance nationale pour réaliser cet objectif	Définir un programme pour traduire des recherches algériennes à l'anglais dans les bases de données	Articles et productions scientifiques traduites en anglais	Progression des Productions algériennes traduites dans les bases de données	2023-2030

ANNEXES

14. FICHES TECHNIQUES DES PROJETS À CARACTÈRE EXPÉRIMENTAL

14.1. OBSERVATOIRE DES SHS

Intitulé du Projet	Observatoire des SHS
Description	Mise en place d'une structure de collecte, de stockage, d'analyse et d'exploitation de données. Assurant l'Interface de veille, d'observation et d'analyse des grandes tendances de la recherche dans le champ des sciences humaines et sociales, chaque année une image plus précise du paysage de la recherche en SHS en suivant les créations et reconfigurations de ces entités.
Missions	<p>Assurer la collecte annuelle des résultats de la recherche en Algérie.</p> <p>Renforcer le dispositif d'identification des chercheurs et des champs de recherche</p> <p>Publier annuellement des bulletins analytiques thématiques de la production de recherche.</p> <p>Proposer périodiquement les tendances de recherche nationales et internationales</p> <p>Proposer de nouveaux indicateurs d'évaluation</p> <p>Mettre en place de nouvelles pratiques de de critique scientifique pour une meilleure visibilité</p> <p>Proposer des problématiques qui permettent le rapprochement et le regroupement des entités de recherche</p>
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doctorants –Post doctorants ✓ Enseignants chercheurs ✓ Institutions de recherche et d'évaluation ✓ Les décideurs

Conditions de réalisation et de succès	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation d'une instance d'experts renouvelable ✓ Encrage juridique et institutionnelle ✓ Moyens pour l'accès à l'information

14.2. MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Intitulé du Projet	Maison des sciences de l'Homme
---------------------------	--------------------------------

Description	Il s'agit de mettre en place un établissement de formation et de recherche, structurée sur la base de l'interdisciplinarité. La vocation de ce « Pôle d'excellence » est de combiner les sciences sociales aux humanités, d'explorer de nouveaux terrains de recherche et de créer un espace de connaissances et de recherche universel.
Missions	<p>Assurer une formation doctorale et postdoctorale qui s'aligne avec les normes universelles,</p> <p>Implémenter les bonnes pratiques de recherche et de critique scientifique.</p> <p>Assurer une formation pluridisciplinaire qui répond aux défis et enjeux auxquels fait face l'Algérie</p> <p>Assurer une formation d'excellence selon les standards internationaux</p> <p>Assurer l'internationalisation de la recherche en SHS, en priorisant les sujets de recherches des « Aires » et « territoires » en relation avec le pays</p> <p>Développer de nouveaux standards de recherche et de publication</p> <p>Mettre en place de nouvelles pratiques de réflexion et de recherche dans le domaine des SHS</p> <p>Favoriser la pensée critique dans le domaine de la pluridisciplinarité,</p> <p>Elargir les visions cognitives et méthodologiques dans les approches de recherche.</p>
Cible	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doctorants –Post doctorants ✓ Enseignants

Conditions de réalisation et de succès	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Espace physique installé dans un environnement favorable ✓ Recrutement d'un encadrement de qualité 'Contrats d'excellence ' ✓ Equipment nécessaire
---	--

14.3. INCUBATEUR D'INNOVATIONS TECHNO-PÉDAGOGIQUES (2iTP)

Intitulé du Projet	Incubateur d'innovations techno-pédagogiques (2iTP)

<p>Description</p>	<p>Véritable laboratoire d'idées, l'incubateur d'innovations techno-pédagogiques est un lieu et un écosystème numérique qui vise à améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les institutions universitaires en s'appuyant sur les nouvelles technologies et les dernières tendances des sciences de l'éducation et de la pédagogie</p>
<p>Missions de l'incubateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner des porteurs de projets d'innovation pédagogique ou curriculaire dans la conception, l'organisation, la production et la gestion d'outils multimédias à visée pédagogique ; ✓ Développer des solutions pédagogiques accessibles depuis mobiles et tablettes via navigateurs web pour dynamiser les formations (exercices, jeux sérieux, tests de connaissances, prise de notes, etc...); ✓ développer la recherche sur le numérique éducatif et construire des problématiques de recherche propres à la pédagogie universitaire ; ✓ monter des ateliers de formation à distance : accompagnement et formation des enseignants ; ✓ Mettre en place des communautés de pratiques pour l'utilisation du numérique dans les champs de l'éducation et le retour d'expériences; ✓ Conseiller et soutenir les équipes pédagogiques ; ✓ Valoriser les résultats des recherches et assurer la diffusion des bonnes pratiques pédagogiques ✓ Assurer la veille sur l'innovation techno-pédagogique ;
<p>Cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudiants ✓ Doctorants ✓ Enseignants
<p>Conditions de réalisation et de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Espace physique modulable: learning lab ✓ Equipements high-tech (laboratoire multi-média, google class.....) ✓ Equipe techno-pédagogique permanente: ingénieurs pédagogiques, ingénieurs informatiques, concepteurs, développeurs,..... ✓ Groupement de chercheurs et référents scientifiques

14.4. POLE HUMANITÉ NUMÉRIQUE

Intitulé du Projet	Pole Humanité Numérique
Description	<p>Un incubateur d'innovation qui mêle technologies et SHS. Il vise à privilégier l'accélération des innovations technologiques, la gestion et la transmission des savoirs, et de développer des plates-formes accessibles en ligne pour le partage des ressources et des informations entre les chercheurs des SHS. Disposant de moyens humains et matériels spécialisés il permet d'apporter des savoir-faire et un appui aux chercheurs dans le cadre de leurs projets (ex : numérisation, bases de données, dessin assisté par ordinateur, Système d'Information Géographique...).</p> <p><i>C'est une nouvelle façon de faire la recherche en SHS, une recherche connectée, collaborative, horizontale, multidisciplinaire et multilingue</i></p>

<p>Missions du Pole</p> <p>Humanité Numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les porteurs de projets de recherche dans la conception, l'organisation, la production et la gestion d'outils numériques ; ✓ Développer des solutions digitales accessibles à distance par les chercheurs des SHS ✓ développer des plateformes permettant de gérer et traiter les bases de données utilisées dans les SHS ; ✓ monter des ateliers de formation à distance : accompagnement et formation des enseignants ; ✓ Mettre en place des communautés de pratiques pour l'utilisation du numérique dans les champs de la recherche et le retour d'expériences ; ✓ Développer des outils et des méthodologies spécifiques ✓ Valoriser les résultats des recherches et assurer leurs diffusions ✓ Assurer la veille sur l'innovation technologique en matière de SHS ;
<p>Cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Laboratoires de recherche ✓ Projets de recherche ✓ Doctorants
<p>Conditions de réalisation et de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Espace physique modulable ✓ Equipements high-tech ✓ Equipe permanente : ingénieurs, ingénieurs informatiques, concepteurs, développeurs,....

14.5. LE CENTRE D'ÉCRITURE « The writing center »

<p>Intitulé du Projet</p>	<p>Le centre d'écriture « The writing center »</p>
<p>Description</p>	<p>Il s'agit d'une structure basée sur le principe du tutorat et qui s'occupe de l'amélioration des compétences rédactionnelles de tous les acteurs de la communauté universitaires : étudiants, jeunes chercheurs, chercheurs, ... (selon le niveau et en suivant un référentiel adapté)</p> <p>Plusieurs volets sont programmés : la rédaction scientifique, la rédaction journalistique, l'écriture littéraire (la création littéraire), la rédaction professionnelle, ...</p> <p>L'aide à la rédaction dont il est question ici a comme mandat d'aider les étudiants à:</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les exigences de l'écriture et de la rédaction - développer des solutions aux difficultés liées à la langue au niveau grammatical, syntaxique, etc.

<p style="text-align: center;">Missions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer les travaux des étudiants, des jeunes chercheurs et des chercheurs (plans, énoncés de thèse et argumentation); • Réviser les brouillons (syntaxe, grammaire, orthographe, vocabulaire) ; • Faire en sorte que les essais soient conformes aux normes de rédaction, telles que exigées par les instances scientifiques nationales et internationales • Améliorer les compétences des étudiants en rédaction pour les devoirs et les activités en classe. <p>IMPORTANT : le Centre d'écriture NE RÉÉCRIT PAS le travail des étudiants mais IL LES AIDE à retravailler leurs textes.</p>
<p style="text-align: center;">Cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doctorants –Post doctorants ✓ Enseignants chercheurs
<p style="text-align: center;">Conditions de réalisation et de succès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation d'une instance d'experts et d'évaluation ✓ Encrage juridique et institutionnelle ✓ Structure d'accueil

15. LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX

N°	Nom et Prénom	Spécialité	Etablissement de rattachement
1	Youcef Aibeche	Atrssh	Atrssh
2	Kamila AIT-YAHIA	Dgrsdt	Dgrsdt
3	Aissa Mefedjekh	Dgrsdt	Dgrsdt
4	Abderrahmane Aya	Economie	Université de Tiaret
5	Abed Moukraenta Bakhta	Archéologie	Université de Mascara
6	Amara Allaoua	Histoire	Université AEK
7	Ameziane Hocine	Histoire	ENS Constantine
8	Azizi Nadir	Economie	Université de Constantine 2
9	Bahaz Brahim	Histoire	Université de Ghardaïa
10	Belgherras Abdelouahab	Anthropologie	CRASC-Oran
11	Benbouhedja Asma	Architecture/ Arts	Université de Constantine3
12	Bendridi Faouzi	Sociologie	Université de Souk-Ahras
13	Benedjedou Boutalbi	STAPS	Université de Setif2
14	Benseghir ahmed	Manuscrits	Centre en sciences islamique Laghouat
15	Bensmaine Moussa	Philosophie	Université de Batna
16	Benyessad Adra	Droit	Université de Constantine 1
17	Bia Chabane	SEGC	Université de Tizi Ouzou
18	Bouarfa Abdelkader	Philosophie	Université Oran 2
19	Boucena Mahmoud	Psychologie	Université d'Alger 2
20	Bouderbala tayeb	Littérature	Université de Batna 1
21	Boufeldja Ghat	Psychologie	Université Oran 2
22	Boumendjel Abdelmalek	Lettres Arabes	Université de Sétif 2
23	Bousmaha Naceredine	DSP	Université Oran2
24	Chergui Samia	Architecture	Université de Blida 1
25	Chouia Seif	Sociologie	Université d'Annaba
26	Deliou Faudil	Sociologie	Université de Constantine 3
27	Derbal Abdelkader	Economie	Université Oran 2
28	Djabali Noureddine	Psychologie	Université de Batna1

29	Djessas Mohamed	Economie	Université de Constantine 2
30	Djouimae Leila	Anglais	ENS Constantine
31	Feghrour Dahoo	Histoire	Université Oran 1
32	Foudil Dahou	langues étrangères	Université d'Ouargla
33	Gherzouli Ikhlas	Anglais	Université de Sétif
34	Haddad Chafia	Anglais	ENS Constantine
35	Halim Berretima	Sociologie	Université de Bejaia
36	Hedid Souheila	Français	Université de Constantine 1
37	Jidel Amar	science islamique	Université d'Alger 1
38	Kadi Latifa	Didactique	Université d'Annaba
39	Kadik Djamel	Langues étrangères	Université de Médéa
40	Kebour Fatma	Sociologie	MESRS
41	Keddi Abdelmadjid	Economie	Université d'Alger 3
42	Kouadria Ali	Science éducation	Université de Constantine 3
43	Lassassi moundir	Economie	CREAD
44	Lourci Abdelkader	Science éducation	Université de Blida 2
45	Mahour bacha halim	Sociologie	Université de Sétif 2
46	Manaa Ammar	Sociologie	CNES e
47	Manaa Mohamed	Anglais	Université d'Annaba
48	Mebakri Bouhafs	Psychologie	Université d'Oran 2
49	Mebtoul Mohamed	sociologie de la santé	Université d'Oran2
50	Medjani Bouba	Histoire	Université de Constantine 2
51	Mouloudji soraya	Anthropologie	CRASC
52	Nouioua Ramzi	Anglais	ENS Constantine
53	Omar Intissar (Sahraoui Intissar)	Psychologie clinique	Université de Bejaia
54	Rouagh Abla	Psychologie	Université de Constantine2
55	Saidani Amel	science commerciale	EHS Kolea
56	Saoudi Abdelkrim	Psychologie	Université de Béchar
57	Sarri Ahmed	Histoire	Université d'OEB
58	Tahar Loucif	langues arabe	CRSTDLA
59	Tidjet Mustapha	Culture et Langue Amazighe	Centre de recherche sur la culture et langue tamazight
60	Tiliouine Habib	Psychologie	Université d'Oran 2
61	Zerdoumi Ahmed	Sociologie	Université de Constantine 2
62	Zerouala Salah	Architecture	IPAU. Alger
63	Zeroukhi Smail	Philosophie	Université de Constantine 2
64	Zidane youcef	Management	CREAD
65	Zouaoui Moussa	Economie	Université de Sétif

